



Leader canadien du carton ondulé



Cocktail
Prestige



Desjardins

Emballage LM finaliste au prix Prestige p. 5

Enfin une course à deux à la mairie p. 7

MARCEL BONNEAU

Prêt à vous servir ! p. 7

FRÉDÉRIC JEAN

*Votez Frédéric Jean à la mairie
de Saint-François !* p. 9

**Les conseillers,
tous élus sans opposition** p. 3



534, chemin St-François Ouest
Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud (Québec)
G0R 3A0

Tél. et fax: **418-259-2177**
courriel: **echosf@videotron.ca**

VEUILLEZ NOTER

La date de remise des articles, des publicités et des petites annonces est le **17 novembre 2017.**

ADMINISTRATEURS

Nicole Labonté	Présidente	259-7884
Jean-Yves Gosselin	Vice-président	259-2471
Raynald Laflamme	Secrétaire	717-2659
Chantal Chouinard	Trésorière	259-3109

DIRECTEURS

Lorraine Lamonde	259-2433
Mireille Fournier	259-7526
Fernand Bélanger	259-7347

Publicité

Raynald Laflamme

Petites annonces

Raynald Laflamme

Maquette et mise en page

Raynald Laflamme, Pierre Cauffopé

Montage première page

Raynald Laflamme

Traitement de l'information textuelle

Raynald Laflamme

Photographe

Jean Dominique Rousseau

Abonnement

Mireille Fournier

Recrutement et membership

Lorraine Lamonde

Impression

Impressions Credo

*L'Écho de St-François est soutenu par
le ministère de la Culture et des Communications*
**Culture
et Communications**

Québec

Journal réalisé
St-F bénévolement
communautaire

Les lettres et les articles doivent être dûment signés par leurs auteurs.

De plus, le journal se réserve le droit de rejeter toute lettre à caractère libelleux ou encore de l'abréger ou de la corriger avant publication.

TARIFS PUBLICITAIRES

	Coût mensuel	Coût annuel
Carte d'affaires	45,00\$	240,00\$
1/4 page	55,00\$	355,00\$
1/2 page	95,00\$	595,00\$
1 page	115,00\$	1060,00\$
Bandeau 1 ^{re}	115,00\$	1060,00\$
1/2 bandeau 1 ^{re}	85,00	635,00\$

Petite annonce 3,00\$

ABONNEMENT

Extérieur	4,00\$	35,00\$
USA	5,00\$	45,00\$

Les taxes sont applicables depuis décembre 2016.

Tarifs valide pour les annonceurs locaux. Pour les annonceurs provinciaux, merci de communiquer avec CPS Média au pmartel@cpsmedia.ca.

Distribué gratuitement à toutes les adresses de Saint-François (G0R 3A0).

Tirage: 725 copies, 11 numéros/an

NOS DE TÉLÉPHONE IMPORTANTS

Ambulance et Feu	911
CLSC Antoine-Rivard	418-248-2572
Municipalité	418-259-7228
Tel-Jeunes	1-800-263-2266

AMECQ
ASSOCIATION DES MÉDIAS ÉCRITS
COMMUNAUTAIRES DU QUÉBEC





SOMMAIRE

Des candidates à l'affût pour les élections municipales	4
Emballage LM finaliste au prix Prestige	5
Ferme Saniben défend l'intégrité de la famille Roy	6
Enfin une course à deux à la mairie	7
Lettre ouverte: Où est la logique?	8
Norbert Morin nommé Whip adjoint	9
Pour certaines personnes la demande d'aide n'est pas une option	10
Bienvenue à Ély-Rose, à Samuel et à Pier-Olivier	10
Un hommage à nos pompiers et premiers répondants	10
Pascal Blais prend la relève des Entreprises Donald Bolduc	11
La boutique Cadeaux Marie-Laurence: Une opportunité d'affaires à saisir !	12
Ghislain Vézina joint l'équipe du Mentorat d'affaires de la MRC de Montmagny	13
Il est temps de prendre rendez-vous pour se faire vacciner	14
Un nouveau jouer s'amène dans le monde brassicole	15
Le député Norbert Morin souligne l'adoption du projet de loi n° 99	16
Loto-Fondation: Merci aux bénévoles et à ceux qui les ont encouragés	17
Les récoltes de partage: une réussite	18
C'est le temps de voter pour le prix du Public!	19
Avoir un avertisseur de fumée fonctionnel	20
Dans notre Église en changement: réfléchir, partager, prier ensemble	20
Serge Lord noue avec une nouvelle vocation	21
La Francolière: Plus de 37 000 contenants amassés	22
La Francolière: La cérémonie officielle de la brigade scolaire	22-23
La Francolière: Un exercice démocratique	23
La Francolière: Entrevue avec madame Isabelle Jobin	24
La Francolière: Comité bibliothèque: Pour l'amour des livres et de la lecture	24
Salubrité des aliments offerts à l'Halloween	27
Détroncée de son socle	28
Chronique littéraire: Une promesse difficile à respecter	29
Le maire Rénauld Roy a encouragé nos méritants	30
Un joyeux festin	31
Au fil des jours	32
Quatre-vingt seize fois Merci!	33
L'Écho Municipal	10 pages

Au terme de la période de mise en candidature

Au terme de la période de mise en candidature qui s'est terminé le 6 octobre, voici le poste en élection et les candidates et candidats élus sans opposition

Poste de maire

M. Marcel Bonneau (sortant d'un autre poste)

M. Frédéric Jean

Poste de conseiller 1

M. Fernand Bélanger Élu sans opposition

Poste de conseiller 2

Mme Sandra Proulx Éluée sans opposition

Poste de conseiller 3

M. Jean-Guy St-Pierre Élu sans opposition

Poste de conseiller 4

M. Jean-Yves Gosselin Élu sans opposition

Poste de conseiller 5

Mme Chantal Blanchette Éluée sans opposition

Poste de conseiller 6

M. Yves Laflamme Élu sans opposition

Source : Le Directeur général des élections du Québec



LIQUIDATION de Noël

Jusqu'à 75%

FAITES VITES !!!

Venez également voir nos nouveautés !!

26.95\$

50\$

St-François	La Durantaye	St-Damien
418-259-7715	418-884-2802	418-789-2477

Des candidates à l'affût pour les élections municipales

Une soirée formation et réseautage, animée par Marie-Ève Proulx ancienne mairesse, a permis aux candidates de la Chaudière-Appalaches d'en savoir davantage sur le rôle d'élue municipale et la campagne électorale qui se terminera le 5 novembre, jour de scrutin municipal partout au Québec.

C'est plus d'une trentaine de femmes, dont 18 candidates, qui se sont réunies le 21 septembre dernier, au Club de Golf de Lotbinière. Cet événement était organisé par le Réseau des groupes de femmes Chaudière-Appalaches, le Centre-Femmes Lotbinière, le centre femmes l'Ancre, le centre femmes La Rose des Vents, La Jardilec centre-femmes, le centre-femmes de Bellechasse en collaboration avec le Groupe Femmes Politique Démocratie.



Le Réseau des groupes de femmes Chaudière-Appalaches et les centres-femmes de la région promeuvent la place des femmes sur les instances décisionnelles dont en politique municipale. Dans la région de la Chaudière-Appalaches, c'est un peu moins de 26 % de femmes qui ont été élues conseillères aux dernières élections municipales. Tout juste 15 % de mairesses et aucune préfète élue. Ces chiffres en disent long sur la nécessité de promouvoir la place des femmes lors des prochaines élections en novembre 2017.

Des agentes de changement

Les femmes sont des agentes de changement et des actrices de premier plan dans le partage d'information et de connaissances, la prise de décisions, la mobilisation et l'éducation citoyenne. Ce rôle essentiel doit être mis de l'avant lors des prochaines élections municipales. ☉

Source: Karine Drolet
Réseau des groupes de femmes Chaudière-Appalaches



www.garant.com



On vous facilite la tâche^{MC}

Leader canadien du carton ondulé

Emballage LM finaliste au prix Prestige

Leader canadien du carton ondulé, Emballage LM de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud est finaliste au prix Desjardins dont l'entreprise gagnante sera connue le 17 novembre à Montmagny lors du Cocktail Prestige Desjardins.

✍ par Raynald Laflamme



Au terme du processus d'analyse des candidatures, le jury, un comité indépendant mandaté par le comité organisateur, a été séduit par la détermination d'Emballage LM à s'imposer comme leader canadien dans le marché du carton ondulé. Grâce à une stratégie finement orchestrée, l'entreprise a su rayonner à l'international pour augmenter ses parts de marché dans le créneau des produits spécialisés. Au terme de la démarche, plusieurs emplois à valeur ajoutée ont été créés.

Deux autres entreprises ont retenu l'attention du jury, soit Corriveau Meubles de jardins et Groupe TD.

Tout d'abord, la jeune équipe à la barre de l'entreprise familiale Corriveau Meubles de jardins de Montmagny s'est démarquée par son audace à investir pour diversifier ses sources de volumes. En effet, à peine installés aux commandes, les trois frères et sœurs ont su mettre à profit le réseau d'affaires développé par leur père en plus de se lancer dans la construction d'un entrepôt pour répondre à la demande croissante que représente le commerce en ligne.

Enfin, Groupe TD a impressionné les membres du jury par son ingéniosité et sa volonté ferme d'offrir le



C'est le 17 novembre à l'école secondaire Louis-Jacques-Casault que l'entreprise de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud, Emballage LM, connaîtra si elle accède au prix Prestige Desjardins.

meilleur service possible à ses clients. Afin justement de pouvoir fournir un service clé en main, les frères Tommy et Dave Clavet n'ont pas hésité à acquérir des entreprises complémentaires et des bâtiments, quitte à sortir complètement de leur zone de confort.

L'une de ces entreprises remportera donc le prix Prestige pour avoir contribué significativement au développement économique de la MRC de Montmagny.

Les personnes intéressées venir applaudir Emballage LM peuvent le faire en se procurant un billet auprès de la Chambre de commerce de Montmagny (CCM) en visitant le ccmontmagny.com ou en composant le 418 248-3111. ☎

LM
1992 25 2017
Experts en solutions d'emballage de carton
www.emballageslm.com - 418-259-7710

- ☑ Résidentiel
- ☑ Commercial
- ☑ Industriel

R. B. Q. 8110-0398-16



418 259-7440
télé. 418 259-7477

André Blais, entrepreneur général
300, boul. Blais Ouest • Berthier-sur-Mer

Ferme Saniben défend l'intégrité de la famille Roy

Ferme Saniben inc. en quelques mots

Je me présente, Benjamin Roy, propriétaire de Ferme Saniben Inc., entreprise qui a vu le jour depuis quelques années. Qu'est-ce que c'est Saniben? C'est une entreprise familiale comptant 2 700 truies en maternité, seulement, réparties sur trois sites d'élevage, une équipe d'une douzaine d'employés dont la moitié est représentée par la famille Roy, quelques travailleurs québécois de longue date et certains travailleurs originaires du Guatemala. La mission de l'entreprise consiste à produire des porcs sains et de maintenir un haut taux de productivité tout en respectant le bien-être des animaux, de l'environnement, des membres de l'équipe et bien-sûr de nos concitoyens.

Projet d'agrandissement

Nous procédons cet automne à l'agrandissement de notre ferme qui est située au 386, chemin St-François Ouest, près des rues Garant. Le but est d'effectuer une transformation de cette ferme afin d'améliorer le bien-être des animaux. De grands parcs pour truies libres seront aménagés pour ainsi respecter les normes de bien-être animal qui nous seront exigées d'ici 2024. En créant une période d'acclimatation aux animaux, la biosécurité du troupeau (niveau de protection contre les maladies) sera aussi augmentée.

Présentement, c'est 430 truies qui logent sur le site, suite aux travaux ce nombre augmentera pour accueillir un peu moins de 550 truies totales. Malgré le fait que nous sommes dans une région majoritairement agricole (90% des revenus de Saint-François proviennent de l'agriculture), nous sommes conscients que la localisation du site peut incommoder certains citoyens qui sont installés à proximité. C'est pourquoi nous nous sommes entendus avec quelques-uns d'entre eux ainsi que les membres du conseil municipale afin d'améliorer certaines pratiques et apporter quelques modifications à notre terrain dans le but de diminuer ces inconvénients. Des haies brises-vents seront installées afin de diminuer les odeurs, du calcium sera appliqué sur le chemin pour éviter la levée de poussière, une modification de la ventilation sera faite en fonction des vents dominants, etc. Je tiens à remercier personnellement, vous les citoyens, et au voisin direct de

notre site qui avez accepté notre demande de dérogation mineure permettant de s'approcher de la ligne séparatrice de lots et ainsi nous laissez aller de l'avant avec notre projet initial.

L'intégrité chez Saniben

J'en profite pour souligner l'importance de l'honnêteté et de l'intégrité chez les Roy. Ces valeurs guident nos actions et décisions depuis toujours. Rénald Roy, mon grand-père et maire de notre village, n'a jamais voulu confondre ces deux rôles. Évidemment, parfois, nous aurions bien voulu avoir quelques renseignements encore non-disponibles, mais vous pouvez être assuré qu'il n'a jamais de nous révéler se discute à la table municipale. La confidentialité est pour lui un élément des plus importants dans l'exercice de ses fonctions à la mairie.

Dans le même sens, en aucun cas n'a-t-il voulu profiter de ses fonctions pour permettre à Saniben de réaliser ce projet d'agrandissement. Chaque fois que nos discussions à ce sujet devenaient plus sérieuses, il nous référait à l'inspecteur et au directeur général. Le soir de l'assemblée générale portant sur le dossier de l'agrandissement, il s'est retiré de la salle pour être bien certain de ne pas influencer la décision du conseil. Si certains d'entre vous remettent son intégrité en question, allez le voir et regarder le bien droit dans les yeux, la sincérité dans son regard effacera certainement tous vos doutes.

Au nom de la famille Roy et de l'équipe Saniben, je vous souhaite un bel automne! ☺

Benjamin Roy

**Service de
réparation** *JP*



Jean Proulx

- ✦ Location de tracteur
- ✦ Réparation et soudure de machinerie agricole
- ✦ Unité mobile
- ✦ Dénéigement

1125, rang Coteau Sud
St-Pierre-de-la-Rivière-du-Sud
G0R 4B0

Tél./Fax : 418 248-4186
Cell. : 418 291-1159



PRÊT À VOUS SERVIR !

Chères concitoyennes, Chers concitoyens,

Nous voilà déjà rendus dans la dernière ligne droite des élections. Vos conseillers préalablement élus par acclamation, votre attention et vos interrogations peuvent être désormais orientées vers l'élection du meilleur maire pour notre municipalité.

Malgré les nombreuses surprises laissées par le conseil 2009-2013, je peux affirmer sans l'ombre d'un doute que les quatre dernières années, nous, le conseil dissous, avons travaillé fort pour mener à bien de nombreux dossiers laissés pour contre. Je me présente à vous pour finaliser les dossiers déjà encourus et pour les nouveaux à venir. Je pense être la personne idéale pour bien analyser chacune des situations, pour peser les pour et les contre et surtout écouter chacun d'entre vous dans vos questionnements et suggestions.

De plus, concitoyennes, concitoyens, je vous rappelle qu'avant d'affirmer quoi que ce soit sur les dépenses du conseil, il ne suffit pas de regarder les budgets. Il faut avant tout vérifier tous les tenants et les aboutissants laissés trainés par le conseil 2009-2013 et prendre connaissance des sommes déjà engagées pour les années futures du conseil 2013-2017.

Pour ma part, bien que mes idées se rapprochent davantage à celles de M. Marcoux, il s'en suit que messieurs Marcoux et Jean n'ont suivi aucunement les séances du conseil. Ainsi, l'un tout comme l'autre peuvent annuler les démarches déjà entreprises sur les derniers dossiers.

Sachez, gens de St-François, que je m'engage à amener notre municipalité à une plus grande coopération entre les individus. En nous parlant sans idées préconçues, nous saurons trouver les solutions à des problèmes tout en développant nos forces.

En terminant, je tiens à féliciter nos nouveaux conseillers et bon succès pour les années à venir.

Marcel Bonneau, candidat à la mairie

PUBLICITÉ PAYÉE PAR MARCEL BONNEAU

Enfin une course à deux à la mairie

Premier à se lancer dans la course à la mairie, Mario Marcoux fait volte-face. Le candidat défait de l'élection de 2013 s'est retiré de la course le lundi 16 octobre, soit moins de dix jours après la fin de la période de mise en candidature.

 **par Raynald Laflamme**

Durant cette courte période, le candidat Marcoux a tout de même été actif en acheminant dans les foyers de Saint-François son programme en 7 points. Il y faisait grande part à la mise en place de comités dans divers secteurs d'activités pour asseoir sa gouvernance. Il y faisait toutefois peu état de la façon dont il comptait s'y prendre pour susciter cette implication citoyenne, chère à ses yeux.

Déjà le mardi 17 octobre des bruits circulaient quant à la motivation de son retrait de la course à trois. On lui prêtait l'intention de ne pas vouloir diviser le vote d'opposition à Frédéric Jean. Le principal intéressé n'a pas fait part publiquement des raisons de son désistement. Ce sera donc une course à deux entre le conseiller sortant Marcel Bonneau et Frédéric Jean qui tente un retour en politique municipale, cette fois à titre de maire. Ce sera maintenant du devoir des citoyens de trancher.

Des conseillers tous élus sans opposition

Cette élection ramène trois conseillers d'expérience autour de la table de la mairie : Fernand Bélanger qui retrouve le siège 1 après sa défaite de 2013; Jean-Yves Goselin qui siègera finalement au siège 4 après avoir perdu en 2013 le siège 6; Et surprise, cette élection ramène au siège 6 l'ancien maire Yves Laflamme. Il avait été élu sans opposition la dernière fois à l'élection de 2009.

Suite à la page 9

LES FONDATIONS

B.A.F.

9191-4333 Québec Inc.

Bruno Forgues, propriétaire

Tél.: **418-259-2709**
Télec.: 418-472-0505
email: lesfondationsbaf@videotron.ca

Entrepreneur Spécialisé • Fondations résidentielles et commerciales

163, chemin St-François Est, St-François de Montmagny, Qc G0R 3A0

Lettre ouverte

Où est la logique?

En 2016, on m'invite à soumissionner dans le cadre de la restauration des pièces des portes et fenêtres du Pavillon Bédard. Faute de temps, je n'ai pas soumissionné. La soumission est donc sortie par une compagnie x à 89 000\$. La Municipalité trouvait le montant trop cher et retourne donc en appel d'offres. Un membre du conseil m'a invité à soumissionner. Après avoir vu le plan et visité les lieux, je mentionne que je ne suis pas intéressé à faire un job de rapiéçage. Je leur fais donc une soumission à 59 995\$, plus taxe pour des portes et fenêtres entièrement neuves. Cela comprenait les cadres, les fenêtres, les moustiquaires, les portes avec cadres et portes doubles, pentures et livraison.

Il restait juste à les faire installer par un tiers. À ma grande surprise, la soumission de l'autre était acceptée à 66 710\$, plus taxes. Alors, messieurs de la Municipalité, c'est-à-dire nos poches de contribuable paient donc plus cher pour du rapiéçage. Alors, entre vous et moi, vous aviez le choix entre acheter une paire de jeans neufs à 15\$ ou une paire de jeans patché à 20\$, laquelle achèteriez-vous? Alors, chers décideurs dans 5 ans quand les pièces pas changées des châssis et portes à moitié finies, repensez à ma soumission qui vous offrait du neuf à moindre coût. En tant que payeur de taxe de St-François, je ne suis pas leur choix lorsque je leur fais faire des économies. Je pense quand une entreprise paie des taxes et que le produit est neuf à moins cher, la logique serait de l'encourager. Par ailleurs, la même chose s'est produite pour le contrat des armoires au Centre des loisirs. Ma soumission était aussi en moins. On a donné le contrat à une entreprise extérieure. Mon prix était de 11 895\$, plus taxes. D'ailleurs, aucune de mes soumissions n'a été publiée. Pourquoi? Il y a des questions à se poser avec mes 32 ans d'expérience en armoires et en fenêtres et portes. Alors, où est la logique? Merci à vous de m'avoir lu. ☺

Albert Proulx



Lalimec
USINAGE
SOUDURE

Alain Laliberté
Tél. : 418 **884-3407**
Téléc. : 418 884-2404
lalimec.inc@videotron.ca

358, Montée de la Station, Saint-Vallier de Bellechasse (Québec) Canada G0R 4J0



Produits Métalliques Roy inc.

**52, boul. Morigeau
Saint-François, Montmagny, QC G0R 3A0**

**TÉL.: 418 259-2711
FAX: 418 259-2931**

**FABRICATION DE MOBILIERS DE MAGASIN
ET COMPOSANTES DE MÉTAL SUR MESURE**



Jacques Blais, propriétaire
T 418.259.7841

**Excavation
Terrassement
Déneigement
Transport
Épandage
Démolition
Caméra pour
drain de
fondation**

Ecoflo
Installation septique
ADVANCED
ENVIROSEPTIC
Préserver l'équilibre de la nature.

Récupération



**Location de
mini-conteneurs
10, 15 et 20 verges**

218, Rivière-du-Sud, Saint-François de la
Rivière-du-Sud, Montmagny, QC, G0R 3A0

ph.blais@globetrotter.net
www.recuperationjb.com



VOTEZ FRÉDÉRIC JEAN À LA MAIRIE DE SAINT-FRANÇOIS !

Chers concitoyens et amis de Saint-François,

C'est avec beaucoup d'humilité et d'appréhension que je vous écris aujourd'hui. J'ai pris la décision de poser ma candidature au poste de maire de St-François. Cette décision est mûrement réfléchie et est le fruit d'une longue réflexion. Permettez-moi de partager avec vous certains éléments de cette réflexion.

J'ai 43 ans, je suis citoyen de St-François depuis toujours et j'adore mon milieu. Je suis heureux et fier d'y avoir fondé et élevé ma famille et je désire m'impliquer au sein de ma communauté.

Aujourd'hui, ce qui m'interpelle, ce sont les défis auxquels devront faire face les citoyens de St-François et par conséquent le prochain conseil municipal.

Nous n'avons qu'à penser à la détérioration des infrastructures de la 1^{ère} et 2^e rue, le chemin des Prairies, les travaux de remise en état du réservoir d'eau potable, la diminution du nombre d'enfants à l'école La Francoière, la détérioration de notre piscine municipale, et le défraîchissement du centre des loisirs. Ce sont selon moi des enjeux importants. Également, on devra s'attarder à la possibilité de développer les 12 derniers terrains en finalisant les travaux de la 3^e et 4^e rue. Ce projet fait partie de mes priorités pour attirer des nouvelles familles et de nouveaux revenus. Ce sont là pour moi, des enjeux importants, qu'il faut adresser et ce, toujours en respect de notre capacité de payer comme citoyen.

Ceux qui me connaissent savent que je suis une personne engagée et qui aime relever des défis. Je suis convaincu que nous pouvons, en équipe, améliorer nos infrastructures, de mêmes que nos services aux citoyens en n'augmentant pas les taxes municipales et ce par une saine gestion des revenus et dépenses. Mon objectif quant au budget est de ne pas augmenter les taxes municipales au cours du prochain mandat.

Ce sont pour toutes ces raisons que je me présente, très humblement, afin de vous servir comme maire. Je suis motivé à travailler en étroite collaboration avec les conseillers élus et les cadres et employés de la municipalité pour relever nos défis.

Il est évident que le nouveau conseil fera face à des enjeux importants de gestion et d'organisation au cours des prochaines années. Je crois avoir l'expérience et les capacités de gestionnaire requises pour donner un bon coup de main et assurer un bon leadership.

En terminant, je désire vous mentionner que j'ai le goût de relever ce défi. Soyez assurés que je ne ménagerai aucun effort afin que notre municipalité se développe et rayonne en respect avec la capacité de payer des gens. Je promets de travailler en collaboration et au meilleur de mes capacités pour le bien de tous les citoyens. Je vous invite à communiquer avec moi pour discussion supplémentaire 418-259-7251

Frédéric Jean

PUBLICITÉ PAYÉE PAR FRÉDÉRIC JEAN

Norbert Morin nommé Whip adjoint

Le député Norbert Morin vient de prendre du galon au sein du cabinet libéral de Philippe Couillard. Le Premier ministre vient de le nommer whip adjoint du Gouvernement à la faveur du dernier remaniement ministériel.

par Raynald Laflamme

Le député de Côte-du-Sud a indiqué, par voie de communiqué, qu'il s'agit d'une belle opportunité pour lui puisqu'il entretient d'excellents rapports avec ses consœurs et confrères en plus de posséder des qualités de leader auprès d'eux. «Au fil des années, j'ai réussi à tisser de véritables liens fraternels avec la grande majorité des ministres, des députés et du personnel en place. J'accepte cet honneur du Premier ministre avec une immense joie et je suis prêt à relever ce merveilleux défi qui s'offre à moi.», déclare le député Norbert Morin.



Dans son rôle de whip adjoint, le député Morin aura la responsabilité, entre autres choses, de s'assurer qu'un nombre suffisant de députés est présent en Chambre et aux travaux des commissions, en particulier lors d'un vote. Cette nomination est effective depuis le 18 octobre 2017.

Suite de la page 7

De nouveaux visages

Trois nouveaux visages s'amènent au conseil : Sandra Proulx au siège 2 –madame Proulx avait fait la dernière année une sortie publique dénonçant le peu de soutien que le dernier conseil offrait à l'organisation d'activités de loisirs; Jean-Guy St-Pierre au siège 3, un bénévole de la première heure au sein de la Fabrique de Saint-François; Chantal Blanchette, une proche du candidat Frédéric Jean, une mère de famille, comptable agréé de qui l'on dit qu'elle aura un ascendant marqué dans la gestion des opérations financières de la Municipalité.

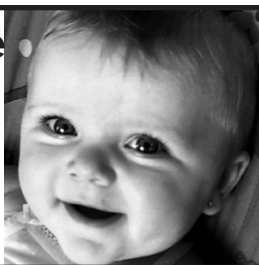
Et un maire pour orchestrer le tout

Qui de Frédéric Jean ou Marcel Bonneau, les électeurs choisiront pour prendre la direction du conseil municipal qui montre une belle parité entre expériences et nouvelles forces vives? Le choix sera connu le dimanche 5 novembre en fin de soirée.

Pour certaines personnes la demande d'aide n'est pas une option

Bienvenue à Ély-Rose

Elle est née le 7 avril 2017, fille de Alexandra Joubert et Olivier Fiset. Baptisée le 8 octobre 2017 en l'église de Saint-François. Parrain et marraine: Jonathan Gaudreau et Lauri-Anne Bourgault. ☪



Bienvenue à Samuel

Il est né le 9 juin 2017, fils de Paméla Simard Coulombe et Jean-François Poirier. Baptisé le 8 octobre 2017 en l'église de Saint-François. Parrain et marraine: Jonathan Caron et Viviane Laberge. ☪



Bienvenue à Pier-Olivier

Il est né le 3 août 2017, fils de Marie-Ève Damphouse et Mathieu Bonneau. Baptisé le 8 octobre 2017 en l'église de Saint-François. Parrain et marraine: Jean Morin et Isabelle Bonneau. ☪



Un hommage à nos pompiers et premiers répondants

Pour leur engagement généreux et leur dévouement

Un hommage à nos pompiers et premiers répondants de Saint-François, Saint-Pierre et Berthier-sur-Mer sera rendu lors d'une célébration de la Parole toute particulière qui se tiendra le dimanche 29 octobre à 11 h 00 en l'église de Notre-Dame-de-l'Assomption de Berthier-sur-Mer.

Tout au long de l'année, nous pouvons compter sur le service généreux de nos pompiers et premiers répondants pour venir à notre secours lorsque nous sommes dans des situations de dangers.

Soyons nombreux à venir prier pour eux et à leur dire merci! ☪

Mais pourquoi demander de l'aide puisque pour de nombreuses personnes, demander de l'aide est difficile, voire même impensable, malgré un niveau de détresse important.

Vous êtes dépassé devant une épreuve que la vie a mise sur votre route ? Vos stratégies habituelles, bien qu'efficaces dans le passé, se montrent désormais désuètes, voire même complètement inefficaces, devant ce nouveau défi. Malgré ces échecs et votre sentiment de plus en plus grand de ne plus rien contrôler, vous repoussez, encore et encore, l'option de demander de l'aide.

Quelles sont les raisons qui peuvent retarder ou empêcher de demander de l'aide d'un professionnel? Voici quelques exemples de croyances populaires :

- « Je n'ai pas besoin d'aide. Je suis capable de m'en sortir seul ! »
- « Est-ce que parler de mes difficultés va vraiment m'aider ou changer quelque chose ? »
- « Je ne sais plus quoi faire, je me sens dépassé... mais il y a des gens qui vivent des choses bien plus graves. Je suis encore capable d'endurer la situation ».

Les exemples précédents soulèvent plusieurs peurs soit, la peur de l'échec, de l'inconnu, du jugement, de dérangier et d'exposer sa vulnérabilité aux autres.

Soulignons qu'il est normal d'appréhender la demande d'aide. Il s'agit de prendre le risque de faire confiance à un inconnu en lui dévoilant une partie de son intimité.

Sachez qu'il est payant de dépasser ses peurs et d'oser prendre le risque de demander de l'aide à un professionnel. Vous vous offrez alors l'occasion de reprendre votre vie en main. D'ailleurs, les professionnels de L'Ancre sont formés pour écouter et guider les membres de l'entourage d'une personne vivant un trouble de santé mentale. Cette aide est gratuite, confidentielle et sans jugement. Contactez-nous : 418 248-0068, www.lancre.org ☪

**Laurie Sirois, intervenante
L'Ancre**

Pascal Blais prend la relève

Les Entreprises Donald Bolduc ont désormais une relève assurée. En effet, depuis le 1er mai dernier, Pascal Blais, un jeune entrepreneur de Berthier-sur-Mer, s'est porté acquéreur des Entreprises Donald Bolduc spécialisées en sciage et en forage de béton pour les secteurs résidentiel, commercial, industriel et agricole. Les nouveaux locaux de l'entreprise fondée il y a plus de 30 ans sont désormais situés au 47, rue du Capitaine à Berthier-sur-Mer.

Forage de trous de cheminée, coupe de portes et fenêtres, coupe d'asphalte, sciage de béton mural ou de dalle de plancher jusqu'aux travaux effectués sur des ponts ou des viaducs, l'entreprise est en mesure de répondre à des besoins de toutes envergures, des plus simples aux plus complexes.

La passation à un jeune entrepreneur motivé

À l'aube de sa retraite, Donald Bolduc s'est dit heureux de pouvoir confier son entreprise à un jeune entrepreneur motivé. Soucieux du détail, Pascal Blais fait preuve de professionnalisme et a à cœur d'offrir un service impeccable et dans les meilleurs délais. « Nous pouvons compter sur l'excellente réputation de l'entreprise et nous avons l'intention de continuer de donner entière satisfaction à nos clients et d'offrir des prix très compétitifs », explique le nouveau propriétaire. L'entreprise dessert toutes les municipalités des régions de Bellechasse, Montmagny et L'Islet et peut se rendre jusqu'à Québec et Rimouski au besoin.

On peut joindre Pascal Blais en composant le 418 554-7482 ou le 418 789-2160, ou en écrivant à entreprises_db@hotmail.com pour prendre rendez-vous, discuter d'un projet ou en savoir davantage sur l'ensemble des services offerts par l'entreprise.

Accompagné par le CLD de la MRC de Montmagny

Mentionnons que pour mener à bien cette acquisition, M. Blais a été accompagné par les conseillers en développement du Comité local de développement (CLD) de la MRC de Montmagny pour la mise à jour de son plan d'affaires et de ses prévisions financières de même que pour sa recherche de financement. Il a également pu bénéficier de la mesure Soutien au travail autonome (STA) d'Emploi-Québec de la Chaudière-Appalaches, qui permet aux entrepreneurs admissibles de bénéficier d'un revenu pendant une période pouvant aller jusqu'à 52 semaines. ☉

**Source: Marie-Claude Montminy
Communications régionales Montmagny**



RBQ: 8180-1458-14

Construction A.B.S.D.A.

PARTENAIRE DE VOTRE PROJET

TÉL. : 418-259-7419
BOÎTE VOCALE ET CELL.: 418-234-6381

ANDRÉ BLAIS ET SOLANGE DRAPEAU PROP.

RÉSIDENTIEL • COMMERCIAL • INDUSTRIEL • AGRICOLE

SOLANGEDRAPEAU@HOTMAIL.COM

VOUS AVEZ UN PROJET D'ENTREPRISE?

Informez-vous sur la mesure Soutien au travail autonome

- ▶ Possibilité pour les entrepreneurs admissibles d'obtenir une aide financière pour une période pouvant aller jusqu'à 52 semaines
- ▶ Accompagnement du Centre local de développement pour réaliser votre projet d'entreprise



Avec la participation financière de:



COMMUNIQUEZ AVEC NOUS!

Brigitte Labrecque et Réjean Cliche

☎ 418 248-5985 ✉ cldmontmagny.com

Pascal Blais

LES ENTREPRISES DONALD BOLDUC

Sciage et forage de béton | Berthier-sur-Mer

Licence R.B.Q.: 2332-7430



La boutique Cadeaux Marie-Laurence

Une opportunité d'affaires à saisir !

La boutique Cadeaux Marie-Laurence située au 53, boulevard Taché Ouest à Montmagny, pourrait être sauvée d'une fermeture si des investisseurs sont intéressés reprendre le commerce de Mmes France et Geneviève Martineau, propriétaires. Elles ont récemment annoncé leur intention de ne pas renouveler leur bail et de procéder à la fermeture de leur commerce faute de relève.

Occupant les fonctions de directrice du centre d'études collégiales de Montmagny depuis déjà un an, Mme Martineau convient qu'il n'est plus possible pour elle de continuer à cumuler ces deux emplois. Pour sa part, sa mère et associée, Mme France Martineau était déjà à demi retraitée. Informée de la situation, l'équipe de la Société de développement économique de Montmagny (SDÉM) a rencontré les propriétaires pour leur offrir de les accompagner afin de trouver un investisseur pour reprendre ce commerce établi à Montmagny depuis plus de 15 ans et dont la santé financière est excellente.

«C'est notre rôle à la Société de développement économique de Montmagny de transformer une fermeture potentielle en occasion d'affaires. D'autant plus que, pendant toutes ces années, ce commerce a su conserver une clientèle fidèle et assidue ce qui lui assure une excellente santé financière», d'exprimer Isabelle Normand, la directrice de la SDÉM, qui invite d'ailleurs tous les propriétaires d'entreprise magnymontoise envisageant de vendre ou de fermer boutique à communiquer avec elle au 418 241-5555 afin d'évaluer les scénarios possibles.

Les propriétaires de Cadeaux Marie-Laurence se sont d'ailleurs montrées très ouvertes à la possibilité de transférer leur bail et de vendre les équipements et ce qu'il restera d'inventaire. Mme Geneviève Martineau a même proposé d'accompagner le nouveau propriétaire le temps de transférer son expertise en planification des achats et en gestion du magasin.

Spécialisée dans les articles de cuisine, Cadeaux Marie-Laurence est la seule boutique du genre à Montmagny. N'étant associées à aucune chaîne, les propriétaires ont tout le loisir d'acheter les articles souhaités dans la quantité voulue ce qui leur permet de tenir une grande variété de produits et de répondre parfaitement aux besoins de leurs clients. Ustensiles, verres, marmites, plats de services, né-

cessaire à dégustation de vin et à pâtisserie, couteaux, nappes, serviettes de table, eaux de linge et autres produits, l'offre en cuisinerie y est des plus intéressantes. À cela s'ajoute les essences des lampes Berger, les objets déco et les articles religieux pour lesquels la demande est toujours aussi importante. Il y a un peu plus de 2 ans, la boutique a entrepris le virage Web

avec la création de la page Facebook du commerce. Pour suivre la tendance, il serait éventuellement intéressant de créer une boutique transactionnelle en ligne.

Les personnes qui aimeraient en savoir davantage sur cette opportunité d'affaires sont invitées à communiquer l'équipe de la SDÉM au 418 241-5555 ou par courriel à sdem@ville.montmagny.qc.ca.

**Source: Marie-Claude Montminy
Communications régionales Montmagny**



Mmes Johanne Cyr et Isabelle Normand de la Société de développement économique de Montmagny entourent les propriétaires de la boutique Cadeaux Marie-Laurence, Mmes Geneviève et France Martineau.

Jean Normand
Vice-président
T.D.L.

Pierre Normand
Président
T.D.L.



La Maison Funéraire
Laurent Normand

En toute confiance

Salon funéraire: 1, 1^{re} rue Ouest • Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud

Adm.: 116, ave Sainte-Julie • Montmagny

Tél.: 248-0545 • Fax: 248-2621 • Sans frais: 1-888-248-0545 • Courriel: lnormand@globetrotter.net

Ghislain Vézina joint l'équipe du Mentorat d'affaires de la MRC de Montmagny

Après avoir bénéficié pendant quelques années de l'accompagnement d'un mentor, l'entrepreneur-électricien Ghislain Vézina vient de rejoindre les rangs de l'équipe du Mentorat d'affaires de la MRC de Montmagny, passant ainsi de mentoré à mentor. Composée de Diane Collin, de Marc Couillard, de Pascal Lebel, de Christian Noël, de Luc Paris, de la nouvelle recrue, Ghislain Vézina, et du chef mentor, Joël Paquette, le service de Mentorat d'affaires de la MRC de Montmagny a été mis sur pied en 2012 et fait partie du grand réseau du Mentorat d'affaires Chaudière-Appalaches Économique, la plus grande organisation régionale de mentorat au Québec, qui regroupe plus de 110 mentors et compte 265 jumelages mentor-mentoré.

« La présence d'un mentor m'a beaucoup guidé dans mes prises de décision et a contribué à l'évolution de mon entreprise. Je crois qu'on apprend autant en tant que mentor que mentoré. C'est une relation enrichissante pour les deux partis. Aujourd'hui, je veux mettre mon expérience à profit et redonner au suivant », explique M. Vézina.

Passionné d'innovation, Ghislain Vézina est connu

notamment pour son service d'installation de système à l'énergie solaire raccordé au réseau de distribution d'Hydro-Québec. Depuis quelques années, M. Vézina propose ni plus ni moins à ses clients de devenir autoproduleurs d'électricité.



Qu'est-ce que le mentorat d'affaires?

L'objectif principal du mentorat est d'accélérer le développement des entrepreneurs afin d'augmenter leur taux de réussite et de favoriser la croissance de leur entreprise. Le service de mentorat est destiné aux entrepreneurs de tous les secteurs d'activité économique qu'ils soient en démarrage, en croissance ou au stade de transfert d'entreprise.

En faisant appel à un mentor, les chefs d'entreprise bénéficient de l'écoute et du support d'un entrepreneur ou d'un dirigeant d'expérience, ce qui les aide dans leur développement personnel et entrepreneurial. Cette relation privilégiée, basée sur le savoir-être, leur permet de partager leurs expériences et d'échanger sur les différents défis et difficultés de la vie en affaires. C'est prouvé! La présence d'un mentor permet à de nombreuses nouvelles entreprises de passer le cap des 5 ans pour aller de l'avant, vers une saine croissance.

La gestion du mentorat d'affaires a été confiée au CLD de la MRC de Montmagny. Les personnes qui souhaitent en savoir plus peuvent visiter le site cldmontmagny.com/fr/developpement-d-affaires/mentorat ou communiquer avec Réjean Cliche en composant le 418 248-5985, poste 222, ou par courriel à rcliche@montmagny.com.

Source : Marie-Claude Montminy
Communications régionales Montmagny



VOTRE EMPLOI on y travaille ensemble

- Recherche d'emploi
- Orientation de carrière
- Coaching de carrière
- Service de placement



C.A.R.e.
Centre d'aide et de recherche d'emploi
MONTMAGNY - L'ISLET

Montmagny | Saint-Fabien-de-Panet
Saint-Pamphile | Saint-Jean-Port-Joli

418 248-9559
1 877 337-9559
lecare.ca  



GHISLAIN VÉZINA

ENTREPRENEUR ÉLECTRICIEN
Industriel - Commercial - Résidentiel



Magasin de matériel électrique

418 234-1360

3, du Bassin Sud, Montmagny • RBQ: 8310-7359-06

Il est temps de prendre rendez-vous pour se faire vacciner

En Chaudière-Appalaches, Le CISSS offre à toute la population de la région la prise de rendez-vous en ligne pour recevoir le vaccin contre l'influenza. Pour prendre rendez-vous, visitez le www.Monvaccin.ca ou téléphonez au 1 855 480-8094.

La campagne de vaccination contre la grippe débute le 2 novembre. Les personnes vivant avec une maladie chronique telle que le diabète, des troubles immunitaires, une maladie cardiovasculaire, respiratoire ou rénale, sont particulièrement visées par cette campagne de vaccination.

La vaccination antigrippale est offerte gratuitement aux personnes à risque élevé :

- les personnes ayant une maladie chronique;
- les enfants de 6 à 23 mois;
- les femmes enceintes durant les 2e et 3e trimestres de grossesse;
- les personnes de 60 ans et plus;
- pour l'entourage de ces personnes et celui des bébés de moins de 6 mois;
- pour les travailleurs de la santé.

Pour Montmagny, consultez l'encart suivant. 📄

Source: Le Service des communications et des relations publiques
CISSS de Chaudière-Appalaches

Vaccination contre la grippe
Prenez rendez-vous
www.monvaccin.ca
1 855 480-8094

HORAIRE DES CLINIQUES 2017

Saint-Jean-Port-Joli	CLSC de Saint-Jean-Port-Joli 430, rue Jean-Leclerc	7-8-12-13 et 21 novembre
Saint-Fabien-de-Panet	CLSC de Saint-Fabien-de-Panet 10, rue Alphonse	8-16-18 et 22 novembre
Montmagny	Édifice André-Wingen 22, avenue Côte, porte 22A	9-10-11-15-17-20-23- 24- 25-28-29 et 30 novembre 1 ^{er} décembre
Saint-Pamphile	CLSC de Saint-Pamphile 103, rue du Foyer Nord	9-10-17 et 18 novembre

📞 418-248-5622
📠 418-248-7071

GFL

GARAGE FERNAND LANGLOIS ET FILS 174, 4^e Rue, Montmagny (Québec) G5V 3L5

🔧 Pare-brise

🔧 Expert collision automobile

🔧 Débosselage • Peinture



GARANTIE NATIONALE

SAQ
AGENCE

BIÈRES ARTISANALES

CORSAIRE MICROBRASSERIE

ARCHIBALD

LES 2 FRÈRES

UNIBROUE



Servi **express**

OUVERT TOUS LES JOURS
dès 6 heures

Mireille et Luc
pour vous servir

418-259-1234

335, ch. St-François Ouest, Saint-François

HORAIRE AUTOMNE - HIVER

Changements
des heures de fermeture

Jeudi.....21 heures
Vendredi22 heures
Samedi22 heures

Dimanche, lundi, mardi
et mercredi.....21 heures

Un nouveau jouer s'amène dans le monde brassicole

La Microbrasserie de la Côte-du-Sud a procédé hier à Montmagny à l'inauguration de son brouepub et de sa salle de brassage en présence d'invités de la grande région historique de la Côte-du-Sud.

Attendue plus tôt à l'été, la Microbrasserie à la signature architecturale audacieuse par sa toiture ouverte à l'envolée livre au grand public ses installations du 50, boulevard Taché Ouest. La Microbrasserie est le projet rêvé d'un groupe de neuf actionnaires liés par des liens familiaux et amicaux. Le projet a nécessité des investissements de 1,6 M\$. Pour sa réalisation, il a fait appel à des fournisseurs provenant de la Côte-du-Sud, notamment Art Massif pour ses poutres de bois lamellé-collé mises au service de l'esthétisme et de la créativité qui donne une signature artistique à l'ensemble.

« Nous avons le souci d'offrir à la clientèle un édifice ouvert au soleil avec une terrasse prenant de plain-pied le soleil de l'après-midi jusqu'au coucher que notre clientèle prendra plaisir à découvrir au gré des saisons. Ce sera un point de rassemblement des amoureux de bonnes bières. Un lieu de détente chaleureux et rassembleur. Un plus dans l'offre touristique régionale en Chaudière-Appalaches », a rappelé Jacques Ruel, président de la Microbrasserie de la Côte-du-Sud.

Parlons bières maintenant

Les bières développées portent des noms évoquant des lieux et des personnages de la Côte-du-Sud, une région historique jadis affublée du nom de Grenier de la Nouvelle-France. « Une région à qui nous voulons faire honneur en proposant des bières de qualité pour tous les goûts », souligne Jacques Ruel.

Les recettes de bière retenues ont été choisies par Félix Cayer, actionnaire. Il est reconnu pour sa connaissance du marché des bières de spécialité.

« Les clients pourront déguster nos premières bières dès l'ouverture. Ces bières seront accompagnées au fil des mois de bières de saison et de bières invitées. De quoi alimenter les 15 lignes de fût placées en ligne d'attaque face au dossier du brouepub », de préciser Félix Cayer.

Pour assurer la production, la salle de brassage compte des équipements permettant d'alimenter cinq fermenteurs, soit une capacité de brassage de 1000 litres une fois tous les trois jours.



Le groupe d'actionnaires liés par des liens familiaux et amicaux : Raynald Laflamme, Bruno Gaudreau, Sébastien Lévesque, Rémy Gauthier, Jacques Ruel, président, Michel Têtu, directeur général, Félix Cayer, brasseur. Absents sur la photo : Jocelyne Métivier et Rémi Lévesque.

Offertes dans un accord mets-bières

Dans un souci d'offrir à la clientèle une expérience agréable, la Microbrasserie offrira un menu maison proposant six savoureuses combinaisons d'accords mets-bières avec comme souci d'y intégrer des produits du terroir.

« On achète déjà des produits transformés de la Ferme de Ladurantaye de Cap-Saint-Ignace et de la Fromagerie de L'Isle-aux-Grues, une coopérative laitière dynamique située au beau milieu du fleuve. Nous voulons élargir ce cercle de producteurs locaux afin de promouvoir leurs produits et leur image dans notre microbrasserie. Elle deviendra une vitrine pour toute la Côte-du-Sud », selon les propos du vice-président, Rémy Gauthier. D'ailleurs, il invite les producteurs locaux à venir rencontrer l'équipe de gestionnaires afin que la Microbrasserie devienne plus qu'un partenaire d'affaires, mais un ambassadeur régional de leurs produits.

Avec un personnel passionné

Michel Têtu, un actionnaire passionné de bières s'est vu confier la gestion de la Microbrasserie. Il s'est entouré d'une équipe multidisciplinaire composée de sept personnes aux activités cuisine et service.

« Nous offrons dès maintenant à notre clientèle un brouepub branché, agréable et festif. Le lieu et les bières seront, je

Suite à la page 16

Le député Norbert Morin souligne l'adoption du projet de loi no 99

De nouvelles mesures pour mieux protéger les jeunes de la région

Le député Norbert Morin, souligne l'adoption du projet de loi no 99. Ce projet de loi permettra d'assurer une meilleure protection aux jeunes et de favoriser la continuité et la stabilité pour les enfants, partout au Québec.

La nouvelle loi prévoit notamment :

- de favoriser la participation active de l'enfant et de ses parents à la prise de décisions et aux choix des mesures qui les concernent;
- la participation des familles d'accueil et des personnes significatives au processus judiciaire et à la prise de décision concernant les enfants qui leur sont confiés;
- de nouvelles règles relatives à l'hébergement en centre de réadaptation afin, notamment, de mieux répondre aux besoins des jeunes à risque de fuguer et qui se placent en situation de danger;
- une meilleure protection des enfants victimes de négligence sur le plan éducatif, notamment en lien avec l'obligation de fréquentation scolaire;
- de préciser les situations entraînant la suspension immédiate d'une personne responsable d'un service de garde en milieu familial;
- de faciliter le partage de l'information jugée nécessaire pour assurer la protection de l'enfant;
- de faciliter l'accès à la justice, notamment en favorisant une plus grande utilisation des moyens technologiques;



M. Francis Paquet, travailleur de rue à la Maison des jeunes L'Incontournable de Montmagny, en compagnie du député Norbert Morin.

« Je me réjouis que les jeunes de Côte-du-Sud vivant en situation de vulnérabilité disposent désormais de mesures de protection qui seront encore mieux adaptées à leurs besoins et à ceux des familles à qui ils sont confiés. Je suis donc très fier de constater que notre gouvernement a à cœur de favoriser le plein épanouissement de nos jeunes, contribuant par le fait même à assurer un meilleur avenir à notre collectivité. C'est la province au complet qui bénéficiera de cette loi. », a souligné Norbert Morin, député de Côte-du-Sud

Pour sa part, Francis Paquet, travailleur de rue à la Maison des Jeunes de Montmagny dit voir cette nouvelle loi d'un très bon œil puisqu'elle permet d'augmenter le pouvoir d'agir et la concertation des professionnels qui viennent en aide aux jeunes. « Ce sont eux qui sont en mesure de faire les meilleures observations puisqu'ils sont quotidiennement en contact avec eux. De plus, il est très important d'inclure les personnes en difficulté dans ce processus puisqu'elles doivent sentir qu'elles font partie de la solution et non qu'elles la subissent. C'est à travers le dialogue que nous devenons plus efficaces. »

**Source : Julien Mercier Caron, attaché de presse
Bureau du député de Côte-du-Sud**

Suite de la page 15

le souhaite, à la hauteur des attentes de notre clientèle », de confier Michel Têtu.

Pour débiter, le brouepub propose les heures d'ouverture suivantes : de 11 h à 23 h, les dimanches, lundis, mardis et mercredis, de 11 h à 1 h, les jeudis, et de 11 h à 3 h, les vendredis et samedis.

Au cours de la prochaine année, le groupe d'actionnaires travaillera à fournir des produits de qualité aux goûts actuels et évolutifs. Dès jeudi, le brouepub attend ses premiers clients avec ses fûts bien remplis.

**Source : Raynald Laflamme, resp. des Communications
Microbrasserie de la Côte-du-Sud**



Loto-Fondation : Merci aux bénévoles et à ceux qui les ont encouragés

Un merci sincère à tous les bénévoles qui vous ont visités pour vous offrir les billets de la Loto Fondation de l'Hôtel-Dieu de Montmagny. À vous tous qui les avez bien reçus et encouragés, encore merci.

Cette année, nous avons vendu 115 livrets de 10 billets chacun. De plus, nous avons agrandi un peu le territoire du côté de Berthier et Saint-Raphaël. Trois prix de 100\$ reviennent à Saint-François cette année.

La vente de billets permet d'acheter de nouveaux appareils afin de donner de meilleurs soins aux patients. Nous sommes une équipe d'une douzaine de bénévoles et nous en aurions besoin de quelques-uns de plus. Sincèrement Merci! ☺

Source : Lise Dumas, responsable pour Saint-François



FRÉCHETTE
Ford

195, boulevard Taché Ouest, Montmagny
418 248-2900 . www.frechetteford.com

Chez Fréchette Ford, nous avons;

- UNE ÉQUIPE EXPÉRIMENTÉE
- DE LA TRANSPARENCE
- UN SERVICE PERSONNALISÉ
- UNE AMBIANCE CHALEUREUSE
- UN ENVIRONNEMENT SANS PRESSION
- UNE ÉCOUTE ATTENTIVE DE VOS BESOINS

CHEZ NOUS, VOUS ÊTES CHEZ VOUS!



Francis Fréchette
Président



Benoit Lévesque
Directeur des ventes



Stéphane Bernier
Conseiller aux ventes



Simon Boulet
Conseiller aux ventes



Richard Dutil
Conseiller aux ventes



Caroline Pageau
Directrice financière





418 248-0445

CIRCUIT EST-OUEST

St-François-de-la-Rivière-du-Sud, Berthier-sur-Mer, St-Pierre-de-la-Rivière-du-Sud, Montmagny

TARIFS :

1 Déplacement : 6 \$

Dix billets beiges : 55 \$

Laissez-passer régulier : 130 \$ / mois

Laissez-passer étudiant : 90 \$ / mois



J'ai mon chauffeur!

TCA est un service offert à **TOUTE** la population pour faciliter vos déplacements.

HORAIRE :

Du lundi au vendredi*

Arrivée à Montmagny: 8h

Départ de Montmagny: 16h

Mardi et jeudi*

Deuxième arrivée à Montmagny: 13h

Départ de Montmagny: 16h

*À l'exception des jours fériés. L'horaire peut varier selon les demandes et peut être modifié en cours d'année.

La générosité était au rendez-vous

Les récoltes de partage : une réussite

La générosité était au rendez-vous en septembre aux quatre coins de la MRC de Montmagny et de la MRC de L'Islet. En effet, ce sont quatre activités de récolte de fruits et de légumes, organisées par l'Équipe en sécurité alimentaire de la CDC ICI Montmagny-L'Islet (Soupe au bouton) et plusieurs partenaires du milieu, qui se sont tenues à Saint-Paul-de-Montmigny, Saint-Pamphile, Montmagny et Saint-Jean-Port-Joli.

Les citoyens et les producteurs ont partagé l'abondance de leurs récoltes par des dons de fruits et de légumes provenant de leur panier d'épicerie ou directement de leur jardin. Dès les kiosques installés devant les épiceries, les premiers dons ont commencé à garnir les tables de collecte. En tout, c'est près milliers de lb de fruits et de légumes qui ont été collectées lors de ces journées. Ces précieuses denrées ont par la suite été remises aux organismes œuvrant en sécurité alimentaire sur leur territoire respectif.

Le succès de ces journées repose principalement sur la générosité des donateurs, l'aide de la Gang d'ImpliquéEs, les commanditaires ainsi que des organismes du milieu. « On contribue à la sécurité alimentaire et à la saine alimentation des personnes qui en ont besoin. Ces derniers nous mentionnent que c'est très apprécié. Merci aux donateurs, merci à la Gang d'ImpliquéEs » de dire Madame Fortin, agente de développement en sécurité alimentaire de la CDC ICI Montmagny L'Islet.



L'Équipe en Sécurité Alimentaire tient à remercier également le Marché Asselin à Saint-Paul-de-Montminy, le Marché Tradition de la Coop de Saint-Pamphile, le Magasin Coop la Paix IGA de Saint-Jean-Port-Joli ainsi que le Magasin Coop de Montmagny IGA pour leur collaboration.

L'Équipe en sécurité alimentaire de la CDC ICI Montmagny-L'Islet travaille à bonifier les services de dépannage alimentaire, afin de fournir de plus grandes quantités de nourriture de qualité à des gens qui vivent une situation d'insécurité alimentaire. 🍷

Source: Claire Jacquelin, agente de développement en collecte de denrées alimentaires CDC, Ici Montmagny-L'Islet



Tél. Resto: 418-259-7704

UN RESTO

Qui offre:

- Déjeuners jusqu'à midi
- Commandes pour emporter
- Des menus du jour
- Une salle jusqu'à 50 personnes

L'ARRÊT-STOP, c'est



UN DÉPANNEUR

OÙ ON PEUT:

- Obtenir du café frais chaque jour
- Faire le plein d'essence
- Acheter sa carte cellulaire
- Se procurer de la bière froide et du vin



OUVERT TOUS LES JOURS DE 6H À 23 H
200, route St-François, Berthier-sur-Mer

Tél. Dép. : 418-259-7515

C'est le temps de voter pour le prix du Public!



En préparation pour le Cocktail Prestige Desjardins qui aura lieu le 17 novembre prochain à Montmagny, le moment est venu de choisir le récipiendaire du prix du Public. La période de votation

en ligne s'échelonne du 6 au 29 octobre inclusivement, et les internautes auront à faire un choix parmi les sept entreprises qui se sont qualifiées.

En se rendant au ccmontmagny.com afin d'exprimer leur préférence, les internautes courent automatiquement la chance de remporter 50 \$ en chèques-cadeaux échangeables dans les commerces de Montmagny. À noter qu'un seul vote par personne ne sera comptabilisé aux fins du concours. Le commerce ayant obtenu la faveur du plus grand nombre de votants se verra récompenser lors du Cocktail.

Pour être admissibles, les commerces devaient être en activité depuis au moins deux ans, avoir leur place d'affaires sur le territoire de la MRC, contribuer au dy-

namisme du milieu et s'engager à être représentés lors de la soirée de reconnaissance économique. Au terme du processus de mise en candidature pour lequel le public était appelé à soumettre des commerces, voici ceux qui sont finalistes :

- Annie Gagnon Photographie
- MonBuro.ca
- Camping COOP des Érables
- Dépanneur Landry
- Les Arts de la scène
- Patte Douce
- Les Productions Louis Lachance

L'issue du concours est donc entre les mains des internautes qui sont invités à participer en grand nombre. Rappelons que les personnes intéressées à assister au Cocktail Prestige Desjardins peuvent se procurer leur billet au ccmontmagny.com/fr/billets au coût de 90 \$ (taxes incluses) et ainsi courir la chance de rouler en Mazda MX-5 Rs décapotable 2018 pendant toute une semaine l'été prochain grâce à l'appui de Montmagny Mazda La Renaissance. ☺

Source : Geneviève Caron
Tintamarre communication

**UN JOURNAL COMMUNAUTAIRE
CHEZ VOUS, C'EST BIEN!
DES PERSONNES QUI S'IMPLIQUENT
AU CONSEIL D'ADMINISTRATION,
C'EST MEUX!**

Impliquez vous en participant à l'Assemblée Générale Annuelle

Pour pouvoir prendre part aux décisions du journal, il vous suffit

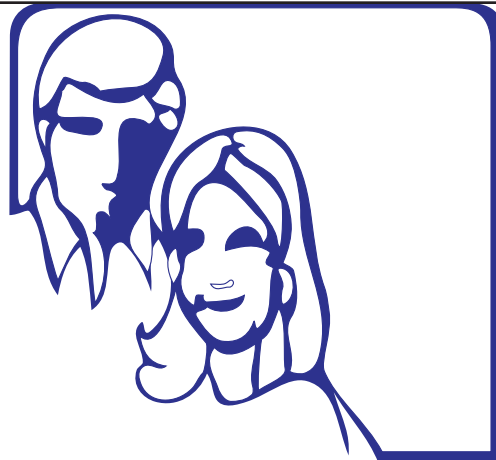
d'être membre: Membre individuel: 5\$/an
Membre organisme: 25\$/an
Membre entreprise: 50\$/an

Assemblée générale annuelle

Mercredi 22 novembre 2017

19 h 30

Salle du conseil, rez-de-chaussée
Maison de la paroisse



MERCI à tous ceux et celles qui acheminent des nouvelles au journal et à ceux et celles qui nous appuient par l'achat d'espaces publicitaires.

MERCI à vous qui avez posé un geste de soutien en vous procurant une carte de membre pour l'année 2016-2017.

Une autre manière de prouver votre intérêt à L'Écho de St-François est d'assister à l'assemblée générale annuelle. L'invitation vous est lancée. À vous d'y répondre. Vous êtes tous et toutes les bienvenus.

Le conseil d'administration

Avoir un avertisseur de fumée fonctionnel

Un appareil obligatoire qui sauve des vies



Avoir un avertisseur de fumée fonctionnel, c'est indispensable! rappel la MRC de Montmagny après le lourd bilan des incendies survenus au cours des dernières semaines.

En tant que responsable du schéma de couverture de risques en sécurité incendie de son territoire, La MRC tient plus que jamais à rappeler à quel point il est non seulement obligatoire selon la réglementation municipale, mais essentiel d'avoir des avertisseurs de fumée fonctionnels dans tous les bâtiments résidentiels afin d'alerter rapidement les occupants en cas d'incendie et, ultimement, de sauver des vies.

Selon Charles Gauthier, pompier, préventionniste et coordonnateur en sécurité incendie à la MRC de Montmagny, il doit y avoir un avertisseur de fumée dans chacun des logements d'un immeuble à appartements et un par étage d'une maison. Il insiste d'ailleurs sur le fait que les avertisseurs de fumée doivent toujours être en état de fonctionner et qu'il est toujours préférable de les réinstaller à un endroit moins susceptible de déclencher une alarme inutilement que d'en retirer la pile ou de les débrancher, ne serait-ce que quelques minutes pendant que les occupants cuisinent. Il rappelle également qu'un avertisseur de fumée a une durée de vie de 10 ans et qu'il faut vérifier la date d'expiration figurant sur l'appareil.

Bref, bien que la prévention demeure le meilleur atout pour éviter qu'un incendie n'éclate, des avertisseurs de fumée fonctionnels jumelés à un plan d'évacuation pratiqué en famille et à un appel rapide au 9-1-1 est la recette parfaite pour réduire les conséquences d'un incendie.

Source : Émilie Laurendeau
Communications régionales Montmagny

Dans notre Église en changement: réfléchir, partager, prier ensemble

Carrefours spirituels sont une série de trois rencontres qui se dérouleront à la sacristie de l'église Saint-François-de-Sales, à Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud, les jeudis 16, 23 et 30 novembre, de 19h15 à 21 heures.

Toute personne intéressée à participer à ce qui se vit actuellement dans notre diocèse est invitée à cette série de trois rencontres qui favoriseront la réflexion et le partage avec les personnes participantes ainsi que le ressourcement spirituel à l'aide de la Parole de Dieu.

Cordiale bienvenue à chacune et à chacun. ☪



Alectron
ANALYSE D'EAU INC.

- SERVICES VARIÉS DE GESTION D'INSTALLATIONS DE TRAITEMENT D'EAU
- ANALYSE D'EAU
- SUVIS D'ANALYSES
- REMISE AUX NORMES
- DÉSINFECTION DE TUYAUTERIE
- FORMATION D'ÉCHANTILLONNAGE
- PROGRAMME D'ENTRETIEN PRÉVENTIF DES ÉQUIPEMENTS
- REMPLACEMENT DES OPÉRATEURS MUNICIPAUX

1-581-985-6544 (SANS FRAIS)

TECHNICIENS QUALIFIÉS EN GESTION DE L'EAU RECONNUS PAR LE MINISTÈRE (MDDELCC)

Auto PLACE
MAÎTRE MÉCANICIEN

www.autoplace.ca



**REMORQUAGE
24 HEURES**

GARAGE CORRIVEAU MARIO TECH

- | | |
|--|--|
| ☐ Freins | ☐ Silencieux |
| ☐ Pneus | ☐ Vidange d'huile |
| ☐ Suspension | ☐ Air climatisé |
| ☐ Mise au point | ☐ Autre |

2, boul. Taché Ouest
Montmagny Qc G5V 3A1

① 418-248-3634

MARIO THÉBERGE PROPRIÉTAIRE

Serge Lord noue avec une nouvelle vocation

Serge Lord, ce nom vous dit quelque chose? Vous vous rappelez certes de lui si vous étiez un assidu de la première mouture du Dépanneur St-François, celui d'avant l'incendie.

Hé bien! L'ami Serge Lord était de retour à Saint-François le samedi 14 octobre dans l'enceinte même où il a fait carrière dans la vente aux détails pour y vendre son premier livre.

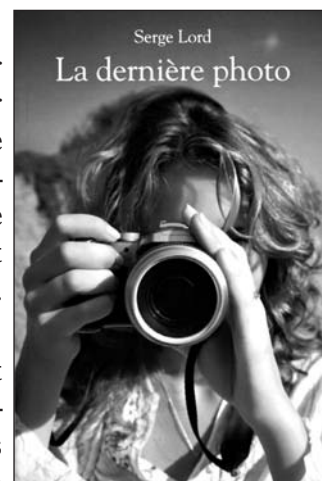


Photo: Jean Dominique Rousseau

Les amis de Serge Lord sont venus saluer l'auteur au Dépanneur Servi Express de Saint-François, le samedi 14 octobre, et se procurer un exemplaire dédié de son premier roman policier : *La dernière photo*.

Publié à compte d'auteur et imprimé pour un premier tirage à 100 exemplaires, ce roman policier de 125 pages raconte un événement tragique se déroulant dans un petit village tranquille du Québec... Saint-Raphaël.

Aujourd'hui résidant de Lachute dans les Laurentides, Serge Lord entraîne les lecteurs dans les sillons de la tolérance et ceux du dogmatisme aveugle. Les bouquinistes peuvent se procurer ce premier ouvrage sur le site bouquinbec.ca.



CAMP ARTISTIQUE

JOURNÉE PÉDAGOGIQUE

Vendredi, 17 novembre 2017

Accueil dès 8h00
Activités de 9h00 à 16h00
Dans les locaux du Collège Dina-Bélanger
1, rue Saint-Georges, Saint-Michel-de-Bellechasse

10-12 ans

*Musique

*Arts plastiques

*Art dramatique

VIENS T'AMUSER
AVEC NOUS!!!

À surveiller:
Camp scientifique
2 février

Inscris-toi vite au 418-884-2360
ou par courriel à :
steph.rossy@hotmail.com
Les places sont LIMITÉES

Coût: 5,00\$ par enfant
(Inclut une collation santé)

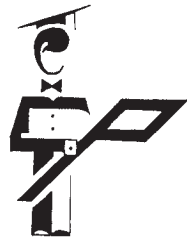
FONTAINE PICARD

cabinet de services financiers

1-74, rue Saint-Jean-Baptiste Est
Montmagny (Québec) G5V 1K1

418 248-2404 fontainepicard.ca

Placements garantis • Fonds distincts // Assurance vie • Salaire • Maladies graves // Assurances collectives • Rentes collectives



La cérémonie officielle de la brigade scolaire

Des élèves impliqués dans la sécurité de leurs consœurs et confrères



Cueillette de bouteilles de septembre

Plus de 37 000 contenants amassés



par Laurence Buteau et Léanne Picard

Lors de la cueillette de septembre, nous avons ramassé 2 130\$. Il faisait beau et nous avons pu classer les bouteilles dehors. Ça faisait plus de 37 000 contenants. Impressionnant! Nous vous remercions de votre générosité et de votre grande coopération. Surtout, continuez d'accumuler encore vos cannettes, nous passerons après le Temps des Fêtes, en janvier, les ramasser à nouveau. ☺



par Thomas Théberge et Sophie Forgues

La cérémonie officielle de la brigade scolaire, le 25 septembre, a officialisé le rôle des brigadiers scolaires de notre école. Un agent de la Sûreté du Québec et les conducteurs de nos autobus étaient présents. Les brigadiers dans l'autobus de monsieur Marcel sont Kinisha Chouinard, Diego Guillemette et Élodie Pelletier. Dans l'autobus de monsieur Maurice, il y a Justin et Tessia Boulet. Dans l'autobus de monsieur Steve, ce sont Thomas Tremblay et Catheryne Nadeau. Pour les rues, les brigadiers sont Victor Morin, Justin Roy, Félix Montminy, Darick Guimont-Boulet, Isabelle Caron et Olivier Caron. Merci à ces élèves pour leur implication. ☺

Transport Adapté
« Vieux Quai »



C'est pour vous, pensez-y!
418 • 291 • 0056

Un exercice démocratique

Le nouveau conseil de vie des élèves avec Isabelle Caron à la présidence



par Benjamin Emond et Juliette Blais

Le conseil de vie des élèves est maintenant formé à l'école La Francolière. Ce sont des élèves qui se réunissent une fois par mois pour préparer des activités soulignant les grandes fêtes de l'année.

Ce sont Louis St-Pierre et Florence Picard qui représentent les élèves de 4^e année. En 5^e année, Benjamin Emond et Justine Lauzier ont été élus par leur classe. Isabelle Caron et Félix Montminy ont réalisé une campagne électorale dans l'école. Ils ont fait des affiches pour faire la promotion de leurs idées. Ils ont passé dans toutes les classes afin d'expliquer ce qui les motivait à devenir président ou présidente de notre école. Les élèves ont voté et c'est Isabelle qui a été élue à la présidence de notre école pour l'année. Bravo aux deux candidats pour leur sérieux. Ils feront ensemble un excellent travail d'équipe! ☺

Autobus L.S.B.C. inc.



10, chemin des Prairies Est
Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud
(Québec) G0R 3A0
Tél. et fax: 418 259-7140
autobuslsbc@videotron.ca

Entrevue avec madame Isabelle Jobin



par Darick G. Boulet et Mathias Gendron

Madame Isabelle travaille à l'école La Francolière depuis le début de l'année scolaire. C'est sa première année à notre école. Elle enseigne en maternelle. Elle a aussi enseigné à Vancouver pendant 10 ans et a fait plusieurs écoles dans la commission scolaire.

Elle a choisi ce travail, car quand elle était petite, elle s'en-nuyait à l'école. Donc, elle voulait offrir d'autres choses aux enfants. Pour faire son travail, elle doit s'amuser et être à l'écoute des besoins des enfants. Pour faire ce métier, il faut un diplôme universitaire en enseignement et beaucoup de créativité. Elle aime la relation avec les enfants. Ce qu'elle trouve le plus difficile dans son boulot, c'est la sédentarité. Ce qui la passionne le plus, c'est quand les jeunes sont impliqués, qu'ils mettent leurs couleurs dans l'école et qu'ils ont du pouvoir.

Dans ses moments libres, cette enseignante aime faire du kayak, du vélo et des activités de plein air. Elle a trois garçons de 25, 23 et 15 ans. Cette dernière est native de Montréal, mais elle habite à Saint-Vallier. Celle-ci est très contente de découvrir notre école. Madame Isabelle la trouve très dynamique avec une bonne équipe et de bons élèves. Bonne année scolaire avec nous madame Isabelle!

Comité bibliothèque

Pour l'amour des livres et de la lecture



par Laurence Buteau et Léanne Picard

Encore cette année, nous avons la chance d'avoir un beau comité bibliothèque. Florence Picard, Emika-Jade Rous-sel, Anabelle Buteau, Sophie Forgue et Catheryne Nadeau font partie de cette équipe de travail. Durant certaines récréations, elles classent les livres lus par les élèves et organisent une activité spéciale de lecture une fois par année avec madame Valérie Thibault. Nous les remercions de leur chaleureux travail d'équipe.



Boulet
Encans Boulet inc.

Alfred Boulet

564, chemin Rivière-Sud
Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud
(Québec) G0R 3A0

Tél.: (418) 259-7086
Fax: (418) 259-2610
www.encansboulet.com

Achat et vente de ferme







GARAGE SAMSON

418 248-1422
ggsamson@globetrotter.net

873, Rang Nord
Saint-Pierre-de-la-Rivière-du-Sud
(Québec) G0R 4B0

**** LE LOCAL EST SITUÉ AU 567 CH. SAINT-FRANÇOIS OUEST (Centre des loisirs, en bas en arriere) ****

OUVERTURE DU LOCAL DES JEUNES LE SAMEDI 28 OCTOBRE 2017



**JOUR ET HEURE D'OUVERTURE :
TOUS LES VENDREDIS ET SAMEDIS DE 18H À 21H**

SOUPE AU BOUTON
recrute des participants pour:

*Cuisine collective
de St-François*

Si cuisiner en groupe dans une ambiance
conviviale vous intéresse, les cuisines collectives
sont pour vous!

INFORMATIONS: 418-358-6001

Lors de la cueillette de friandises

Salubrité des aliments offerts à l'Halloween

Lors de la cueillette des friandises, tous les enfants, particulièrement ceux qui souffrent d'allergies ou de sensibilité alimentaire, devraient prendre des précautions avant de manger des friandises à l'Halloween.

Avant

Dites à vos enfants de ne pas accepter et surtout de ne pas manger des friandises qui ne sont pas dans un emballage commercial. Soupez avec vos enfants avant la tournée de friandises afin qu'ils ne soient pas trop tentés de grignoter durant la tournée.

Après

Ne laissez pas les enfants manger des friandises ou d'autres aliments avant que vous ou un autre adulte ne les ayez vérifiés.

Jetez tout ce qui est fait maison.

Vérifiez si les emballages commerciaux des friandises sont percés. Jetez tous les aliments dont les emballages sont déchirés, déballés ou détachés.

Faites attention de ne pas remettre des friandises

qui pourraient présenter un risque possible d'étouffement (p. ex. les bonbons mous, les gommes à mâcher, les bonbons durs, les suçons et les arachides).

Enfants souffrant d'allergies ou de sensibilité alimentaire

Certaines friandises remises à l'Halloween peuvent contenir des allergènes. Les allergènes les plus communs sont les arachides, les noix, le lait et les œufs. Certaines friandises, comme le chocolat, peuvent contenir des allergènes qui ne sont pas déclarés sur l'étiquette. Les allergènes non déclarés qu'on trouve le plus souvent dans le chocolat sont les arachides, les noix et les protéines de lait. Voici des mesures de sécurité.

Lisez toutes les étiquettes avec soin.

Donnez à votre enfant des friandises dont l'emballage énumère les ingrédients. Ne donnez pas à votre enfant des produits dont les mises en garde contiennent l'énoncé « peuvent contenir ». Ne donnez pas à votre enfant des produits pour lesquels vous hésitez. ☪

Soirée de filles

avec Julie DesGroseilliers
La nutritionniste gourmande

- Auteure de quatre livres
- Porte-parole de J'aime 5 à 10 portions par jour
- Collaboratrice de l'émission Maigrir pour gagner, le défi du Québec
- Conférencière dans l'équipe à Chantal Lacroix

VENDREDI LE 24 NOVEMBRE DÈS 18 H 30
SOUPER, CONFÉRENCE DE 1 H 30 & MUSIQUE
*** BAR SUR PLACE ***

30\$ / personne
incluant un repas
buffet et la
conférence



Où : 567, Chemin Saint-François de la Rivière-du-sud, à Saint-François (à 10 min. de Montmagny)
Information / réservation : 418-259-7228 # 202 ou loisirst-frs@videotron.ca



Photo: Jean Dominique Rousseau

Détrônée de son socle

(R.L.) Un malencontreux incident lors du nettoyage des dalles à la Maison de la paroisse le jeudi 19 octobre a fait chuter la statue de la Vierge trônant sur le portique avant du 1^{er} étage de cet immeuble construit en 1883, qui est le troisième et dernier couvent des sœurs de la Congrégation de Notre-Dame à avoir été construit à Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud. La statue dont on ignore la date d'installation apparaît sur une photo d'archive de 1905. La malheureuse chute n'a toutefois pas entraîné sa destruction. La statue faite d'une structure en bois sur lequel ont été apposées des lamelles de cuivre a reçu le plus dur coup au visage. Présentement abritée au Garage municipal, la statue sera restaurée et c'est la Société de conservation du patrimoine de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud qui en a pris la charge. Alors que le Québec déboulonne ses statues de l'espace public, la Vierge retrouvera son socle dès ses dommages réparés. ☪





Bernard GÉNÉREUX
Député fédéral
Montmagny—L'Islet—Kamouraska—Rivière-du-Loup
bernard.genereux@parl.gc.ca

BERNARDGENEREUX.CA
1 855 881-9876

6, rue St-Jean-Baptiste est, bureau 101, MONTMAGNY (QC) G5V 1J7
277, rue Lafontaine, RIVIÈRE-DU-LOUP (QC) G5R 3A9
Édifice de la Confédération, pièce 485, OTTAWA (Ontario) K1A 0A6



R.B.Q.: 8343-3219-14

Yvon Montminy, propriétaire

Excavation • Terrassement
Service de Pelle & Multi Terrain
Marteau hydraulique
Installations Septiques
Séchoir à bois • Caméra de drain
Compost Certifié



Téléphone: 418 259-2635 Cellulaire: 418 241-8488 yvonmont@globetrotter.net
462, chemin St-François Ouest, St-François-de-la-Rivière-du-Sud (Québec) G0R 3A0

**SOYEZ RECONNUS
PAR VOTRE CLIENTÈLE
GRÂCE À UNE IMAGE
CORPORATIVE
RECHERCHÉE**



CREDO
création • impression • affichage
1010, rue Renault, Lévis QC G6Z 2Y8

CONCEPTION
WEB
SIGNALÉTIQUE INTÉRIEURE
AFFICHAGE GRAND FORMAT
IMPRESSION OFFSET ET NUMÉRIQUE
KIOSQUE

visitez notre site web
www.impressionscredo.ca
pour en savoir plus sur nos services



La **force** d'une équipe

Une promesse difficile à respecter

Auteure : **France Lorrain**

Titre : *La promesse des Gélinas*

4 tomes (au total +- 1300 pages)

Publié en 2015-2016

✍ par Léon Jalbert

Résumé

Une saga familiale où une mère de famille sur son lit de mort fait promettre à ses 4 jeunes enfants (2 filles et 2 garçons) de ne jamais de marier. Respecteront-ils leur promesse? Rien de moins certain, mais chacun à leur manière. À lire. 🎧



Forage J. & R. Cloutier inc.

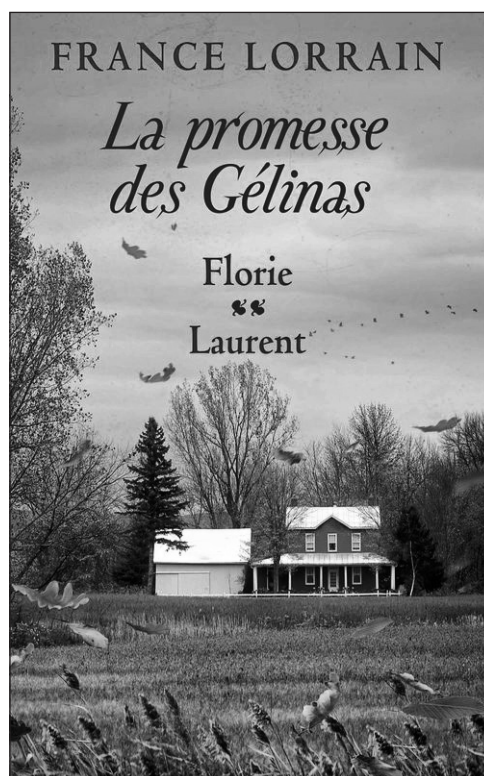
R.B.Q.: 2314-4926-84

- FORAGE DE PUIITS ARTÉSIENS
- HYDRO-FRACTURATION
- VENTE ET INSTALLATION DE POMPES

676, ch. St-François Ouest, Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud (Qc) GOR 3A0

Tél: 418 259-7490 • Cell: 418 241-8024 • Fax: 418 259-7673

E-mail: cloujoc@globetrotter.net



INNOVATOIT

UN TOIT DURABLE • UN SERVICE IMPECCABLE

- ESTIMATION GRATUITE
- 15 ANS D'EXPÉRIENCE
- INSTALLATION DE BARDEAUX D'ASPHALTE ET MEMBRANE ÉLASTOMÈRE

RÉSIDENTIEL & COMMERCIAL

418.554.4352 24/7

WWW.INNOVATOIT.COM

Le maire Rénald Roy a encouragé nos méritants

Le maire Rénald Roy a encouragé nos méritants lors de la Soirée du mérite sportif et culturel 2017 qui s'est déroulée le 21 septembre à Montmagny. Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud appuyait comptait quelques jeunes méritants parmi les 28 athlètes honorés. Soulignons les récipiendaires suivants :

✍ par Raynald Laflamme

Dans la catégorie Dépassement individuel

Noémie Rioux en gymnastique

Noémie Rioux pour son dépassement individuel en gymnastique est l'une des 19 récipiendaires de la catégorie Dépassement individuel.

Ophélie Gagnon en musique

Ophélie Gagnon pour son dépassement en musique est l'une des 19 récipiendaires de la catégorie Dépassement individuel.

Philippe Gendron en musique

Philippe Gendron pour son dépassement en musique est l'un des 19 récipiendaires de la catégorie Dépassement individuel.

Dans la catégorie Dépassement en équipe

Les Vikings Atome A de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud

L'équipe de baseball Les Vikings Atome A de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud sont parmi les récipiendaires de la catégorie Dépassement en équipe.

Les Vikings Atome A de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud (photo du bas) sont montée sur scène pour recevoir leur Mérite accompagnés de leurs entraîneurs Mathieu Lapierre et Steve St-Pierre, en présence du maire Rénald Roy et Jean-Guy Desrosiers, maire de Montmagny.

Pour en savoir davantage sur les récipiendaires, il suffit de visiter le ville.montmagny.qc.ca/merite



Lucie Lachance

NOTAIRE & CONSEILLÈRE JURIDIQUE

88, chemin des Prairies Ouest
St-François-de-la-Rivière-du-Sud
G0R 3A0

Téléphone : 418 259-1300

Télec. : 418 259-2101

Llachance@notarius.net



FERME HORTICOLE
Lajoie

LA DESTINATION **FLEURS & JARDINS**

330, boul. Saint-Vallier, Saint-Vallier (Québec) G0R 4J0
T: 418 884-3124 • www.fermehorticolejajoie.com

Lajoie, c'est aussi des
Paysagistes
www.lajoiepaysagistes.com

MS²
CONTRÔLE INC.

JEAN MORIN
jean.morin@ms2contrôle.net
Cell. 418 805-0444

- Contrôle et automatisation
- Électronique et mécanique industrielle et agricole
- Énergie alternative / batterie
- Fabrication de boîtier de contrôle
- Réseaux sans fil et filaire
- Vente et réparation informatique

Sans frais 1 888 312-0444 **URGENCE 24H/7JOURS 418 248-0444**

**CHANGEZ
POUR
MIEUX**

1 888 265-7940
418 248-7940

ÉCONOMISEZ JUSQU'À
25%

PROMUTUEL
ASSURANCE

 + 



Photo: Jean Dominique Rousseau

Un joyeux festin

(R.L.) Selon le Plan de gestion du dindon sauvage au Québec 2016-2023, «la croissance des populations de dindons sauvages au cours des dernières années a eu pour conséquence la prolifération de l'espèce sur le territoire et donc de le rendre plus visible aux yeux des citoyens», ce que n'a pas manqué de constater avec son objectif notre photographe Jean Dominique Rousseau, en assignation libre. «Dans la province, toujours selon le document consulté, le dindon sauvage se trouve principalement depuis la frontière américaine au sud jusqu'au sud du Témiscamingue à l'ouest et au Bas-Saint-Laurent au nord. Cependant, l'espèce continue d'étendre son aire de répartition, probablement en raison de conditions climatiques plus favorables et d'activités agricoles essentielles à sa survie en hiver sous nos latitudes.» Cet attroupement de «glouglous» (photo) ferait assurément un joyeux festin à Obélix... ou bien aux... Américains pour leur Action de Grâce. 🍗



Service d'écoute
téléphonique anonyme
et confidentiel

1 877 559-4095

Du lundi au vendredi de 18h à 3h du matin et les samedis
et les dimanches de midi à 3h du matin

Tel-Écoute
DU LITTORAL
(Chaudière-Appalaches)

20 novembre 17

Au fil des jours

dimanche

lundi

mardi

mercredi

jeudi

vendredi

samedi

Retour à l'heure normale le 5 novembre



5



6

7

8

9

10



Bac bleu

11

Jour du Souvenir



12



Réunion du Comité d'embellissement 19 h

13

Assermentation et Réunion du conseil

14

Réunion des Fermières 13h30

15

16

Tombée du journal



18

19

20

21

Messe Chapelle des Prairies 19 h

22

Assemblée générale L'Écho 19h30 salle du Conseil

23

24



Bac bleu

25

26

27

28

29

30

Collecte des monstres



Sécurité routière

Soyez prudents!

RÉSUMÉ DU PROCÈS-VERBAL
PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ SAINT-FRANÇOIS-DE-LA-RIVIÈRE-DU-SUD
COMTÉ DE MONTMAGNY

À une séance régulière des membres du Conseil municipal de la Municipalité de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud, dûment convoquée par avis spécial à chacun et tenue le lundi 2 octobre 2017, à la salle du Conseil municipal à la Maison de la Paroisse, à vingt heures.

À laquelle sont présents monsieur Rénald Roy, Maire, madame Huguette Blais, messieurs Richard Fiset, Marcel Bonneau, Fabien Gagnon et Patrick Laliberté, tous conseillers formant le quorum sous la présidence de monsieur Rénald Roy, Maire.

Monsieur Rémi Montminy, directeur général est absent
Madame Linda Guimont, directrice adjointe est présente.
La séance débute par une période de recueillement.

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

IL EST PROPOSÉ par monsieur Richard Fiset,
APPUYÉ par monsieur Patrick Laliberté,
ET RÉSOLU QUE l'ordre du jour soit accepté avec varia ouvert.

ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE RÉGULIÈRE DU LUNDI 5 SEPTEMBRE 2017

Une photocopie du procès-verbal de la séance régulière du lundi 5 septembre 2017 ayant été remise à chacun des membres du Conseil, sa lecture en est dispensée.

IL EST PROPOSÉ par madame Huguette Blais,
APPUYÉ par monsieur Fabien Gagnon,
ET RÉSOLU QUE le procès-verbal de la séance régulière du lundi 5 septembre 2017 soit accepté tel que déposé.

REVENUS SEPTEMBRE 2017

Permis	257,00
Fax.....	6,00
Loyers	2565,00
Location salle.....	200,00
Bar	542,16
Location locaux M. Paroisse.....	40,00
Foire au village, table et bar.....	160,00
Adresse civique 911	126,00
Déneigement rue du Rocher.....	213,50
Raccordement égout.....	250,00
Camp de jour, inscriptions	365,00
Desjardins Jeunes au travail, subvention Camp de jour	1012,50
CIUSSS, subvention Camp de jour.....	200,00
Gouv. Canada, subvention Camp de jour.....	2956,00
Cours de violon.....	145,00
Remboursement épipen.....	200,00
Journal L'Écho, remb. frais de poste.....	259,84
Remb. emprunt recherche eau St-Pierre	5545,07
Remb. emprunt recherche eau Berthier-sur-Mer	5111,23
TOTAL	20 154,30

COMPTES A PAYER OCTOBRE 2017

Pages Jaunes, publicité.....	115,03
Impression Credo, cartes d'affaires directeur général	129,92
Média Transcontinental, publicité.....	220,75
Caroline Guimont, remb. factures Loisirs.....	111,23
Ministre Revenu Québec, remise de septembre 2017.....	6827,40
Revenu Canada, remise de septembre 2017	2570,46
CARRA, remise de septembre 2017.....	348,07
La Fabrique, loyer Bibliothèque du Rocher octobre 2017.....	350,00

Sylvain Lemieux, remb. cellulaire septembre 2017.....	25,00
Véolia, inspection conduite.....	2751,61
Macpek, pièce équipement.....	91,93
Hetek Solutions inc.....	655,71
Stelem, clé boîte de service 6 pieds.....	149,47
Comairco, appel de services Usine d'eau potable.....	303,76
Tetra Tech Qi inc., hon. Prof.	
Préparation demande d'aide financière RRRL (ponceau).....	574,88
Transport Adapté Vieux Quai, transport août 2017.....	299,24
V-TO, produits sanitaires (Maison Paroisse).....	346,77
Univar Canada Ltd, superfloc (Usine d'eau potable).....	1011,78
Paré Centre du Camion, batteries camion pompiers.....	275,91
Wurth, pièces équipements.....	705,56
Aquatech, opération usine d'eau potable et ass. des eaux.....	9772,87
Hewitt, pièces équipements.....	70,82
Maximétal, cylindre à gaz (Caserne incendie).....	221,92
Unibéton, 14,17 tm. Sable à 5,15\$.....	83,91
Ministre des Finances, 2e versement Sûreté du Québec.....	68641,00
Journal l'Oie Blanche, annonce dérogation mineure.....	224,20
MRC de Montmagny, collecte tonnage août 2017.....	1294,19
Régie gestion Mauricie, enfouissement août 2017.....	5758,89
Englobe, hon. Prof. Projet ravinement.....	12074,85
Molson Coors Canada, bière.....	357,00
Tekno, mesure de boues.....	1235,98
Béton Montmagny, 2 verges de béton.....	407,02
Praxair, location réservoir oxygène.....	414,48
Produits Sanitaires unique, chlore usine d'eau potable.....	939,30
Weed Man, engrais granulaire.....	281,86
Pages Jaunes, publicité.....	115,03
Garage Claude Albert, conteneurs Garage.....	1711,19
Service & Entretien Paysager Daniel Ross, tonte pelouse.....	3377,39
Débroussaillage JMS, fauchage des chemins.....	7532,50
Acier Picard, plaque (égout).....	870,75
MS2Contrôle, réparation poste pompage Morigeau.....	200,25
Philippe Gosselin & Ass., 1000,3 litres à 0,9021 diesel.....	1037,50
Les Entreprises Gilbert Cloutier, location scie à béton.....	235,70
Air Liquide, cylindre acétylène (Garage).....	492,28
Aréo-Feu, mousse, gants, lampes (Service incendie).....	1212,18
Alphonse Lamonde,	
nettoyer fournaises Garage, Loisirs, M. Paroisse.....	576,77
Réal Huot, matériel égout.....	593,70
Esco Distribution, comptoir log. 528 Pav. Bédard.....	260,42
Rémi Montminy,	
remb. frais déplacement 344,8 km + repas 13,80.....	162,06
Hydro-Québec, électricité.....	
Usine d'eau potable.....	3637,81
Clignotants.....	42,02
Éclairage public.....	820,09
Bell Mobilité, Iphones Loisirs, Bureau, Garage.....	329,19
Vidéotron,	
Bureau.....	271,79
Garage.....	98,14
Surpresseur St-Pierre.....	32,66
Usine d'eau potable.....	100,76
Loisirs.....	137,19
Visa,	
Formation coordonnatrice en loisir.....	344,92
Camp de jour (feux d'artifice).....	189,10
SAQ (Foire au village).....	100,09
Fournitures (Foire au village).....	56,48
Facebook (publicité).....	20,64
Praxair, 1971m³ à 0,3142 oxygène.....	720,70
Magnus, produits (Usine d'eau potable).....	1118,14
MRC de Montmagny,	

projet d'érosion berge de la Rivière du Sud	1496,07
Journal l'Oie Blanche, annonce offre d'emploi (Loisirs)	224,20
Asisto, vérification de deux débimètres	1409,59
Entreprises Gonet, marquage de la chaussée	2854,92
Gaudreau Environnement, collecte ordures août 2017	5785,62
Postes Canada, achat 1000 timbres	977,29
Monyvill,	
5½ hrs à 81\$ location pelle	445,50
2 hrs à 81\$ laveuse à pression	162,00
1½ heure à 130\$ camera	195,00
Pagenet, location téléavertisseurs	245,70
Propane GRG, 755,2 litres à 0,4490	414,60
Postes Canada, envoi journal l'Écho (extérieur)	68,24
Agat Laboratoires, analyses eau potable et usée	478,19
Ville de Montmagny,	
service accompagnement Camp de jour d'un enfant autiste	1574,75
Spécialité Ressort, pièces camion Ford	1404,86
Signalisation Lévis, balises flexibles pour bornes d'incendie	493,82
Centre Hydrique GMB, pièces balai de rue	1330,26
Dépanneur Servi-Express, essence	297,60
Pièces d'Autos GGM, pièces équipements	188,76
La Coop Rivière-du-Sud, matériel divers	
Maison Paroisse	35,50
Centre des Loisirs	329,67
Égout	79,02
Voirie	232,68
Pav. Bédard	56,86
Les Éditions Juridiques FD, mise à jour Code civil	733,73
Serge Noël Équipements, conteneur recyclage 3'x 6' Loisirs	155,40
Claude Théberge, location stationnement Loisirs	344,93
MonBureau, contrat photocopieur, papier, carton, étui,	1400,00
ICZones, renouvellement du nom de domaine internet	431,52
Supérieur Propane, location cylindre	31,04
Postes Canada, envoi lettre recommandée	4,60
Postes Canada, envoi lettre recommandée	11,50
TOTAL :	169 320,07

IL EST PROPOSÉ par madame Huguette Blais,
APPUYÉ par monsieur Patrick Laliberté,
ET RÉSOLU QUE le directeur général soit autorisé à payer les comptes d'octobre 2017.

Je soussigné, Linda Guimont, directrice adjointe et secrétaire-trésorière adjointe de la Municipalité de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud, certifie que la Municipalité a dans son compte général les avoirs requis pour payer les comptes ci-avant décrits.

MISE EN DEMEURE POUR TRAVAUX ILLÉGAUX ET EMPIÈTEMENT SUR L'EMPRISE DE LA MUNICIPALITÉ

Un résident de la Municipalité a décidé de procéder à des agrandissements sur sa résidence sans au préalable avoir demandé de permis. L'officier municipal a été mandaté pour se rendre sur place afin de constater la situation. Un tel oubli ne nécessiterait pas de mise en demeure normalement, mais, ce qu'il faut savoir dans ce dossier, c'est qu'un des agrandissements en question a été fait à l'avant de la demeure et empiète sur l'emprise de la Municipalité.

Dans ce genre de dossier précis, la Municipalité ne peut laisser continuer les travaux puisqu'ils empiètent en dehors du terrain de cette résidence et elle doit même exiger que le propriétaire remettre les lieux comme ils étaient avant les travaux fautifs.

Pour un dossier de démolition, la Municipalité n'a d'autre choix que d'utiliser les avenues légales puisque dans le cas où le fautif refuserait de se plier à nos exigences, nous devrions aller en cour. Nous devons donc faire parvenir une mise en demeure à ce citoyen et il faut l'entériner par résolution.

CONSIDÉRANT QU'un résident de la Municipalité de St-François-de-la-Rivière-du-Sud a décidé de procéder à des agrandissements sur sa résidence, et ce, sans permis ;

CONSIDÉRANT QU'un des agrandissements en question empiète dans l'emprise du chemin appartenant à la Municipalité ;

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité ne peut tolérer ces travaux illégaux et exige que le proprié-

taire remettre les lieux tels qu'ils étaient avant ledit agrandissement ;

IL EST ROPOSÉ par monsieur Marcel Bonneau,

APPUYÉ par monsieur Patrick Laliberté,

Et RÉSOLU À L'UNANIMITÉ QUE la Municipalité de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud fasse parvenir une mise en demeure à ce citoyen afin qu'il se conforme aux exigences.

ADHÉSION À UN NOUVEAU CONTRAT D'ASSURANCE COLLECTIVE

Depuis 2001, la Municipalité offre des assurances collectives à ses employés. Dans le but d'avoir des rabais dû au volume, elle s'était associée au regroupement de la MRC.

La Fédération Québécoise des Municipalités (FQM) a décidé d'offrir à ses membres l'opportunité de se regrouper pour avoir un meilleur prix.

Il faut donc, par voie de résolution, signifier que la Municipalité accepte d'adhérer à l'offre de la FQM.

CONSIDÉRANT QUE la Fédération québécoise des municipalités (FQM) a procédé à un appel d'offres et que suite à ce processus, elle est « preneur » d'un contrat d'assurance-collective auprès de La Capitale, lequel s'adresse aux employés des municipalités, MRC et organismes municipaux;

CONSIDÉRANT QUE le Code municipal permet à une municipalité d'adhérer à un tel contrat;

CONSIDÉRANT QUE la FQM a transmis à la Municipalité les coûts de la prime qui lui sera applicable pour l'année 2018 et qu'en conséquence, la Municipalité de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud désire y adhérer et qu'elle s'engage à en respecter les termes et conditions;

CONSIDÉRANT QUE la date de mise en vigueur du contrat est le 1^{er} janvier 2018 ;

IL EST PROPOSÉ PAR monsieur Richard Fiset,

APPUYÉ PAR monsieur Marcel Bonneau,

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

QUE la Municipalité de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud adhère au contrat d'assurance-collective souscrit par la FQM pour la période prenant effet au 1^{er} janvier 2018 et qu'elle s'engage ensuite à lui donner un préavis d'une année avant de quitter ce regroupement ;

QUE la Municipalité de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud autorise la FQM et ses mandataires FQM Assurance et AON Hewitt à avoir accès à son dossier d'assurance collective auprès de l'assureur dans le respect des règles de protection des renseignements personnels;

QUE la Municipalité de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud accorde à la FQM, et ses mandataires désignés (actuellement FQM Assurance et Aon Hewitt), le mandat d'agir à titre d'expert conseil et courtier exclusif en assurance collective et qu'elles soient les seules personnes attitrées et autorisées à représenter celle-ci auprès de l'assureur désigné relativement à l'application du régime d'assurance collective;

QUE la présente résolution ne limite en rien le droit de la FQM le droit de révoquer ses mandataires désignés et y substituer un autre;

QUE la présente résolution soit immédiate et révoque tout autre mandat accordé antérieurement, sans autre avis.

RÉSULTAT DES SOUMISSIONS POUR LA FOURNITURE DE SEL À DÉGLAÇAGE POUR L'HIVER 2017-2018

Avec l'arrivée de la saison froide, il faut commencer à se préparer. C'est donc pour ces raisons que nous avons demandé des soumissions pour la fourniture de sel de déglacage en vrac. À titre informatif, l'an dernier, c'était Compas Minéraux qui était le fournisseur à 88.70\$/TM.

Des invitations à soumissionner ont été envoyées à 4 fournisseurs et voici leurs réponses :

	T/M
Compas Minéraux	<u>91,91\$</u>
Mines Seleine	<u>98,45\$</u>
Sebci (Groupe Somavrac)	<u>89,10\$</u>
Sel Warwick	<u>89,50\$</u>

Donc, à la lumière des résultats reçus, la Municipalité décide de retenir les services de Sebci (Groupe Somavrac) pour les fournitures ci-haut mentionnées pour l'hiver 2017-2018.

CONSIDÉRANT QUE les soumissionnaires invités ont tous reçu les mêmes directives;

CONSIDÉRANT QUE la conformité des soumissions a été vérifiée ;

IL EST PROPOSÉ par monsieur Richard Fiset,

APPUYÉ par monsieur Fabien Gagnon,

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ QUE la Municipalité de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud retient la soumission sur invitation du fournisseur Sbei (Groupe Somavrac) pour la fourniture de sel à déglacage pour l'hiver 2017-2018.

RÉMUNÉRATION DU PERSONNEL ÉLECTORAL OU RÉFÉRENDARE

Nous avons reçu, des Affaires municipales et Occupation du territoire, une nouvelle grille de tarification pour la rémunération du personnel électoral. Bien entendu, les salaires ne sont pas revus à la baisse. Il y a eu des ajustements à la hausse de l'ordre de 35% à 50%.

La Municipalité, doit au minimum, payer selon la grille du ministère, le personnel électoral. Une copie de la nouvelle grille est remise à chacun des élus.

Nous devons donc, par voie de résolution, accepter la nouvelle liste de tarification pour le personnel électoral.

CONSIDÉRANT QUE le ministère des Affaires municipales et Occupation du Territoire a adopté un règlement modifiant le règlement sur le tarif des rémunérations payables lors d'élections et de référendums municipaux (Article 580 de la Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités (chapitre E-2.2));

CONSIDÉRANT QUE lors des élections antérieures, la Municipalité de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud a toujours appliqué le règlement et la tarification en vigueur du ministère des Affaires municipales et Occupation du territoire, pour la rémunération de son personnel électoral;

IL EST PROPOSÉ par madame Huguette Blais,

APPUYÉ par monsieur Patrick Laliberté,

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ QUE la Municipalité de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud appliquera la nouvelle tarification du règlement en vigueur (Article 580 de la Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités (chapitre E-2.2)) pour la rémunération de son personnel électoral lors de l'élection générale du 5 novembre 2017.

DERNIER VERSEMENT POUR LE REMBOURSEMENT DU FONDS DE ROULEMENT

En 2013, la Municipalité a décidé d'acquérir le terrain et la maison du voisin immédiat du côté est du Centre des loisirs. Le coût de cette transaction s'est élevé à 80 000\$. Toujours en 2013, le conseil de l'époque avait décidé de prendre les fonds nécessaires à cette acquisition dans le fonds de roulement de la Municipalité (Rés. # 032-2013).

Des remboursements de 16 000\$ par année étaient prévus et le premier a été fait en 2013. Le temps est donc venu de procéder au dernier versement de 16 000\$ pour que le fonds de roulement de la Municipalité soit de retour à 100 000\$.

Autorisez-vous le directeur à procéder au dernier remboursement de cinq de 16 000\$?

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité a décidé de se servir de son fonds de roulement pour payer l'achat de l'immeuble situé à l'est du Centre des Loisirs;

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité a choisi de payer cet achat sur cinq (5) ans tel que le permet l'article 1094 du Code municipal, et ce, à raison de seize mille dollars (16 000\$) par année;

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité a effectué son premier remboursement de seize mille dollars (16 000\$) en 2013;

IL EST PROPOSÉ par monsieur Marcel Bonneau,

APPUYÉ par madame Huguette Blais,

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ QUE la Municipalité de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud autorise le directeur général à effectuer le cinquième et dernier remboursement du fonds de roulement au montant de seize mille dollars (16 000\$).

RAPPORT DE MESURE DES BOUES 2017 (À TITRE INFORMATIF)

Nous avons reçu le rapport 2017 de mesure du niveau des boues des étangs aérés de la station d'épuration. Une copie du rapport est remise à chacun des élus.

En résumé, le rapport dit que le taux d'occupation de l'étang #1 est de 19,01% et que celui de l'étang #2 est lui de 10,62%. Donc, à la lumière de ces résultats, nous sommes en mesure de constater que dans les deux étangs, les taux d'occupation excèdent 10% ce qui veut dire qu'une mesure annuelle est recommandée. Des vérifications ont été réalisées auprès du regard d'effluent de l'étang #2 et elles ont démontré qu'il n'y a pas d'accumulation de boues au fond de celui-ci. Les boues ne s'échappent donc pas du dernier étang.

La décision sur la nécessité de vidanger un étang sera évaluée, au besoin, par un employé du MAMOT.

DOSSIER DE RÉFECTION DES PORTES ET FENÊTRES DU PAVILLON PIERRE-LAURENT BÉDARD

Depuis quelques semaines, les travaux de réfection des portes et fenêtres du Pavillon Pierre-Laurent Bédard sont débutés et vont bon train. Par contre, l'entrepreneur en charge du projet a découvert quelques problématiques dont les plans et devis ne parlaient pas. Il faut savoir que dans ce dossier, l'inspection sur place par l'architecte pour l'élaboration du projet s'est faite en 2014. Depuis, les dommages causés par la pourriture ont continué de prendre de l'ampleur.

Dans un projet de ce genre, nous savions bien sûr qu'il y aurait des surprises et des dépassements de coûts. Par contre, les découvertes de l'entrepreneur dépassent toutes les prévisions. À ce jour, 2 150\$ avant taxes d'extra sont facturés à la Municipalité et pour mener à bien le projet, Construction Couture & Tanguay demanderait 19 500\$ avant taxes. Cette soumission contient des travaux de reconstruction des allèges, solidifier tablettes, pose de section de cadres et moulures de fenêtres et isolation, etc.

Les coûts estimés au départ par l'entrepreneur étaient de 66 710\$ avant taxes. Pour cette restauration, le ministère de la Culture et des Communications a accepté de verser une aide financière à la Municipalité de 28 800\$. Suite à une discussion avec notre contact au ministère, nous pourrions faire une demande de majoration d'aide financière mais, toujours selon notre contact, il serait très peu probable que notre demande soit acceptée. Une autre solution s'offre à la Municipalité qui est de réduire l'ampleur des travaux, mais l'idée de laisser des matériaux se détériorer encore plus longtemps ne serait que de repousser le problème et d'en faire augmenter les coûts.

Donc, la Municipalité doit décider si elle accepte l'offre de Construction Couture & Tanguay pour les travaux en surplus pour la somme de 21 650\$ avant taxes ou elle réduit considérablement l'ampleur des travaux ?

CONSIDÉRANT QUE l'inspection du Pavillon Pierre-Laurent Bédard avait été faite par l'architecte monsieur Luc Fontaine en 2014;

CONSIDÉRANT QUE depuis ces trois dernières années, les dommages causés par la pourriture ont continué à prendre de l'ampleur;

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud ne veut pas repousser le problème à plus tard et tient à ce que les travaux soient bien faits;

IL EST PROPOSÉ par monsieur Patrick Laliberté,

APPUYÉ par madame Huguette Blais,

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ QUE la Municipalité de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud accepte l'offre de Construction Couture & Tanguay pour les travaux en surplus pour la somme de 21 650\$ avant taxes.

QUE la Municipalité n'autorisera aucune autre augmentation de coût dans ledit dossier de réfection du Pavillon Pierre-Laurent Bédard.

CARTE LOISIR ET ÉQUIPEMENTS SUPRALOCAUX

Le 31 décembre prochain, l'entente avec la ville de Montmagny pour la carte loisir et les équipements supralocaux prend fin. Une rencontre est prévue, le 24 octobre prochain à 15 :00 au bureau municipal de Montmagny pour discuter des nouvelles conditions et de ce que nous désirons garder.

Autorisez-vous le directeur et la coordonnatrice en loisir à assister à cette rencontre ?

ATTENDU QU'une rencontre aura lieu le 24 octobre prochain à la ville de Montmagny concernant le renouvellement de l'entente pour la carte loisir et les équipements supralocaux ;

IL EST PROPOSÉ par monsieur Richard Fiset,

APPUYÉ par monsieur Marcel Bonneau,

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ QUE monsieur Rémi Montminy, directeur général et madame Véronique Noël, coordonnatrice en loisir, soient autorisés à assister à cette importante rencontre le 24 octobre 2017.

DÉTECTEUR DE SURVERSE DANS LE REGARD DE LA 4^E RUE

Nous avons, pour l'égout sanitaire, un système de surverse dans le cas de trop grand débit. Ce système se retrouve dans la 4^e rue Est. Dans cette installation, il y a une flotte mécanique qui indique s'il y a sur versement ou non. À plusieurs reprises, les gens de la firme Aquatech, firme responsable des travaux d'assainissement, doivent se rendre sur place pour replacer la flotte qui reste bloquée en position ouverte.

Chaque mois, nous devons compléter un formulaire pour le ministère et les données de cette flotte doivent y paraître. Le fait que le dispositif en question reste bloqué donne des données erronées et risque d'alerter le

ministère inutilement.

Un dispositif électronique sera beaucoup mieux et donnerait des données justes. Nous avons demandé des soumissions à deux fournisseurs et en voici les résultats :

Scadalliance : 815.00\$ taxes en sus

Stelem : 895.00\$ taxes en sus

La Municipalité décide de changer le dispositif et de retenir les services de Scadalliance.

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud veut remédier à la problématique du mécanisme du système de surverse pour l'égout sanitaire situé dans la 4^e rue Est;

IL EST PROPOSÉ par madame Huguette Blais,

APPUYÉ par monsieur Richard Fiset,

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ QUE la Municipalité de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud retient la soumission de Scadalliance pour l'achat d'un dispositif électronique afin d'améliorer ledit système de surverse.

COMPENSATION RECYC-QUÉBEC (À TITRE INFORMATIF)

Recyc-Québec a versé à la Municipalité un montant de 8517,44\$ en date du 29 septembre 2017. De ce montant, 276,37 provient de RecycleMédias et 8241,07\$ provient de Éco Entreprise Québec. Ce montant complète la compensation 2016 qui nous était due.

LOCATION TERRAIN QUI SERT DE STATIONNEMENT

Réception de monsieur Claude Théberge, de l'avis de renouvellement pour la location du terrain qui sert de stationnement au Centre des Loisirs. Pour l'année 2017-2018, le montant sera de 1 400\$. A noter qu'il n'y a pas d'augmentation par rapport à l'an passé.

Est-ce que la Municipalité accepte de renouveler la location dudit terrain ?

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud a besoin de stationnements supplémentaires pour le Centre des Loisirs ;

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud loue depuis plusieurs années le terrain de Monsieur Claude Théberge pour pallier à son manque de stationnement ;

IL EST PROPOSÉ par monsieur Patrick Laliberté,

APPUYÉ par monsieur Fabien Gagnon,

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ QUE la Municipalité de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud renouvelle la location du terrain de monsieur Claude Théberge qui sert de stationnement au Centre des Loisirs, pour la période de novembre 2017 à octobre 2018, au montant de 1400\$.

PROJET DE RÉSOLUTION POUR LE RENOUELEMENT DE L'ENTENTE ENTRE LA RGMRM, LA RIGMRIM ET LES MUNICIPALITÉS MEMBRES DE LA RIGMRIM

Renouvellement de l'entente intermunicipale entre la Régie de gestion des matières résiduelles de la Mauricie (RGMRM), la Régie intermunicipale de gestion des matières résiduelles de L'Islet-Montmagny (RIGMRIM) et les 18 municipalités membres de celles-ci pour la délégation de la compétence en matière d'élimination des matières résiduelles pour l'établissement et l'exploitation d'un centre de transfert des matières résiduelles pour la disposition de celles-ci dans un lieu d'enfouissement sous la responsabilité de la RGMRM pour les cinq (5) prochaines années.

ATTENDU QUE la Municipalité de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud s'est regroupée avec dix-sept (17) autres municipalités pour former la RIGMRIM pour mettre en commun leurs ressources en matière de gestion des matières résiduelles;

ATTENDU QUE la Municipalité de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud et la RIGMRIM ont déjà signé une entente intermunicipale le 19 septembre 2007 confiant à la RGMRM la compétence en matière d'élimination des matières résiduelles pour l'établissement et l'exploitation d'un centre de transfert des matières résiduelles pour la disposition de celles-ci dans un lieu d'enfouissement sous la responsabilité de la RGMRM;

ATTENDU QUE cette entente qui devait prendre fin le 31 décembre 2012 s'est prolongée pour une nouvelle période de cinq (5) ans qui se terminera le 31 décembre 2017;

ATTENDU QUE la Municipalité de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud et la RIGMRIM souhaitent prolonger l'entente intermunicipale pour une nouvelle période de cinq (5) ans soit du 1^{er} janvier 2018 au 31 décembre 2022;

ATTENDU QU'en fonction des changements majeurs imposés par le gouvernement sur la gestion de la matière organique certains aspects de l'entente demandent un repositionnement;

ATTENDU QUE le tarif est constitué de frais d'exploitation (immobilisation et opération), de transport et d'enfouissement;

ATTENDU QUE les frais d'exploitation (immobilisation et opération) en fonction des dispositions gouvernementales à venir sur l'interdiction d'enfouir la matière organique exerceront une pression à la hausse sur les frais d'exploitation ainsi que sur les immobilisations puisqu'ils sont associés directement au centre de transfert;

ATTENDU QUE la nouvelle tarification sera composée d'un coût fixe pour l'exploitation et d'un coût par voyage pour le transport et d'un coût à la tonne pour l'enfouissement;

ATTENDU QUE sera inclus dans les coûts fixes le supplément pour l'indexation des salaires des employés liés à la gestion du centre de transfert par la Régie intermunicipale de gestion des déchets solides de L'Anse-à-Gilles;

EN CONSÉQUENCE,

IL EST PROPOSÉ par monsieur Richard Fiset,

APPUYÉ par monsieur Patrick Laliberté,

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

QUE la Municipalité de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud accepte de renouveler l'entente intermunicipale entre la Régie de gestion des matières résiduelles de la Mauricie (RGMRM), la Régie intermunicipale de gestion des matières résiduelles de L'Islet-Montmagny (RIGMRIM) et les 18 municipalités membres de celles-ci pour la délégation de la compétence en matière d'élimination des matières résiduelles pour l'établissement et l'exploitation d'un centre de transfert des matières résiduelles pour la disposition de celles-ci dans un lieu d'enfouissement sous la responsabilité de la RGMRM pour les cinq (5) prochaines années soit du 1^{er} janvier 2018 au 31 décembre 2022;

QUE la Municipalité de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud accepte la nouvelle tarification proposée par la RGMRM pour les cinq (5) prochaines années;

QUE pour le coût annuel fixe pour l'exploitation (immobilisation et opération) celui-ci est fixé à 356 000\$ (342 000\$ plus 14 000\$ supplément indexation des salaires) et sera versé en mensualité par la RIGMRIM à la RGMRM;

QUE la RIGMRIM inclura ce montant à ses dépenses budgétaires et à percevoir mensuellement dans la quote-part de ses municipalités membres selon le tonnage apporté par chaque municipalité;

QUE le coût pour le transport sera établi suite à l'ouverture par la RGMRM d'un appel d'offres pour le transport des matières résiduelles de la RIGMRIM;

QUE la RGMRM facturera mensuellement directement à la RIGMRIM les frais de transport réels;

QUE la RIGMRIM inclura une estimation des frais de transport à ses dépenses budgétaires et percevra mensuellement dans la quote-part de ses municipalités membres la facture mensuelle fournie par la RGMRM et qui sera répartie selon le tonnage apporté par chaque municipalité;

QUE pour l'enfouissement le coût sera de 64,00\$/tonne que la RGMRM facturera directement aux municipalités selon leur tonnage respectif;

QUE ce renouvellement d'entente fera l'objet d'un addenda à l'entente actuelle;

QUE Monsieur le maire et monsieur le directeur général et secrétaire-trésorier soient autorisés à signer pour et au nom de la Municipalité de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud le renouvellement de l'entente à intervenir avec la RGMRM, la RIGMRIM et les municipalités faisant partie de la RIGMRIM ainsi que tout document afférent à la réalisation du renouvellement de cette entente.

QUE la présente résolution soit transmise aux dix-sept (17) municipalités signataires de l'entente concernant la RIGMRIM ainsi qu'à ladite Régie et à la RGMRM.

PÉRIODE DE QUESTIONS

- 1- On demande qui surveille les travaux de réfection au Pavillon Pierre-Laurent Bédard? **Monsieur le maire mentionne que c'est M. Luc Fontaine, architecte qui est responsable de la surveillance des travaux.**
- 2- Un citoyen s'informe à savoir combien il en coûtera à la Municipalité au total pour l'ensemble des travaux audit Pavillon Pierre-Laurent Bédard? **Les travaux se chiffrent présentement à 88 360\$ avant taxes. Une subvention de 28 800\$ du ministère de la Culture et des Communications a été accordée pour ces travaux. Donc, il en coûtera à la Municipalité une somme de 59 560\$ avant taxes.**

- 3- Ce même citoyen demande que représente l'augmentation de la rémunération du personnel électoral? **La directrice adjointe donne quelques exemples : un scrutateur de bureau de vote gagnait 119\$ pour la journée maintenant il sera rémunéré à 14,06\$/heure, un secrétaire de bureau de vote avait 87\$ pour la journée maintenant il gagnera 13,50\$/heure, etc.**
- 4- Un citoyen demande des explications concernant l'emprise des chemins de la Municipalité? **Monsieur le maire répond à ses interrogations.**

LEVÉE DE LA SÉANCE

IL EST PROPOSÉ par monsieur Richard Fiset,
APPUYÉ par monsieur Patrick Laliberté,
ET RÉSOLU QUE la séance régulière soit levée.

La séance se termine à vingt heures et trente minutes.

Adopté unanimement

Rénald Roy, maire

Linda Guimont, dir. adjointe/sec.-très. adjointe

Je, Rénald Roy, Maire de la Municipalité de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.

RÉSUMÉ DU PROCÈS-VERBAL

PROVINCE DE QUÉBEC

MUNICIPALITÉ SAINT-FRANÇOIS-DE-LA-RIVIÈRE-DU-SUD COMTÉ DE MONTMAGNY

À une séance extraordinaire des membres du Conseil municipal de la Municipalité de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud, dûment convoquée par avis spécial tenu le jeudi 5 octobre 2017, à la salle du Conseil municipal à la Maison de la Paroisse, à vingt heures.

À laquelle sont présents, madame Huguette Blais, messieurs Richard Fiset, Patrick Laliberté et Fabien Gagnon, tous conseillers formant le quorum sous la présidence de monsieur Rénald Roy Maire.

Monsieur Rémi Montminy, directeur général est aussi présent.

La séance débute par une période de recueillement.

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

IL EST PROPOSÉ par madame Huguette Blais
APPUYÉ par monsieur Richard Fiset
ET RÉSOLU QUE l'ordre du jour soit accepté avec varia ouvert

DÉROGATION MINEURE

C'est pour la construction d'un bâtiment commercial et résidentiel locatif sur un terrain d'angle ne respectant pas la marge avant et la hauteur sur le lot : 3 476 361.

Le site concerné se situe au coin du chemin St-François Ouest et de la 1^{re} avenue soit au 519 ch St-François Ouest.

La demande porte sur la marge avant et la hauteur du bâtiment. Pour ce qui est de la marge avant, le règlement municipal demande 12 mètres de la ligne de lot et le promoteur veut s'approcher à 7.71 mètres de la 1^{re} Avenue et à 7.85 mètres du chemin St-François Ouest. Dans le cas de la hauteur du bâtiment, le règlement municipal exige 7.00 mètres et la demande est de 6.01 mètres.

Le comité consultatif d'urbanisme s'est réuni le lundi 25 septembre 2017 pour discuter de cette demande. Ce dossier de construction avait déjà été évalué par le comité, il y a quelques mois, pour des distances encore plus dérogatoires. Après étude, le CCU recommande au conseil d'accepter le projet tel quel puisque les nouveaux plans et nouvelles mesures vont améliorer grandement l'impact que cette construction aura sur l'harmonie visuelle du cœur du village.

RÉSOLUTION NO 180-2017

CONSIDÉRANT QUE le promoteur nous a fourni tous les documents nécessaires à la préparation du dossier;

CONSIDÉRANT QUE le projet final s'harmonisera mieux avec les bâtiments existants du secteur;

CONSIDÉRANT QU'avec ces nouvelles marges, le promoteur est en mesure de conserver les érables (2) entre le nouveau bâtiment et le chemin St-François O, ce qui atténuera l'impact du mur qui donne sur le ch. St-François;

CONSIDÉRANT QUE, dans ce secteur, les bâtiments ne sont pas très élevés et que celui projeté ne le sera pas plus ;

CONSIDÉRANT QUE cet immeuble commercial et résidentiel locatif va abriter le nouveau bureau de poste et qu'il est primordial pour la Municipalité de la conserver;

IL EST PROPOSÉ par monsieur Patrick Laliberté

APPUYÉ par monsieur Fabien Gagnon

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ QUE la Municipalité de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud accepte la demande de dérogations # 2017-07-0006b pour l'implantation d'un bâtiment commercial et résidentiel locatif à 7,85 mètres et à 8,21 mètres de la voie publique sur le lot 3 476 361.

DÉBITMÈTRE À LA LIMITE ST-FRANÇOIS ET ST-PIERRE

Comme vous le savez déjà, la municipalité voisine de la nôtre, St-Pierre-de-la-Rivière-du-Sud, s'approvisionne en eau potable via les installations de notre Municipalité. Pour pouvoir facturer St-Pierre pour l'utilisation qu'ils en font et pour avoir des données exactes pour les rapports que nous devons fournir, il est primordial que l'instrument de mesure, débitmètre, situé à la limite de St-François et de St-Pierre fonctionne correctement.

Depuis un bon moment déjà, les lectures que nous donne l'instrument en place ne reflète en rien la réalité. Les données sont inexactes et de loin. Un tel dispositif peut être vérifié et calibré, mais, pour cette intervention, il en coûterait 1 500\$ plus les taxes et autres frais. Ce montant, si le débitmètre n'est plus fonctionnel n'est pas remboursable ou appliqué sur l'achat d'un appareil neuf.

Pour un nouvel appareil, excluant les taxes et l'installation, le fournisseur, Everest, a déposé une soumission à 3 335.00\$ et nous sommes en attente d'une soumission de CWA.

CONSIDÉRANT QUE le débitmètre est en place depuis une dizaine d'années;

CONSIDÉRANT QUE le coût d'inspection de 1 500\$ s'approche du coût de remplacement et qu'il n'est pas remboursable si le débitmètre existant n'est pas réparable;

CONSIDÉRANT QUE le débitmètre est essentiel pour une bonne gestion des coûts et de la quantité d'eau utilisée par St-Pierre;

IL EST PROPOSÉ par madame Huguette Blais

APPUYÉ par monsieur Richard Fiset

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ QUE la Municipalité de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud décide de procéder au remplacement du débitmètre situé aux limites de St-François et de St-Pierre.

QUE le directeur attende la soumission de CWA et qu'il retienne la moins élevée des deux (2).

PÉRIODE DE QUESTIONS

- 1- Une citoyenne mentionne que c'est regrettable de perdre le parc situé devant la Caisse Populaire où il va y avoir une nouvelle construction : **Il faut savoir que ce terrain n'appartenait pas à la Municipalité, il était la propriété de la caisse Desjardins. Cet espace vert était oui agréable, mais le bureau de poste devait être relocalisé et c'est de loin, le meilleur emplacement.**
- 2- On demande aussi s'il y a des développements dans les démarches pour implanter un bureau de médecin dans l'ancien local du bureau de poste : **Nous savons que le propriétaire du bâtiment et de la pharmacie est à la recherche d'un médecin, mais à ce jour, nous n'avons eu confirmation de rien.**

LEVÉE DE LA SÉANCE

IL EST PROPOSÉ par monsieur Patrick Laliberté

APPUYÉ par monsieur Fabien Gagnon

ET RÉSOLU QUE la séance régulière soit levée.

La séance se termine à 20h05.

Adopté unanimement

Rénald Roy, maire

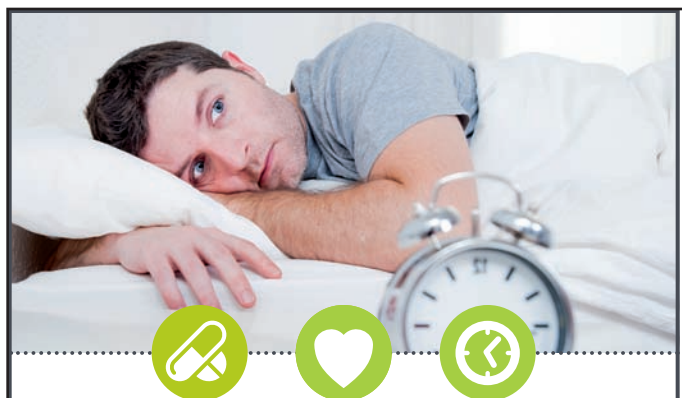
Rémi Montminy, Dir. gén./Sec.-trés.

Je, Rénald Roy, Maire de la Municipalité de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions, qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.

Weed Man®
ENTRETIEN DE PELOUSES
ESTIMATION GRATUITE

715, boul. Taché Ouest
 Montmagny (Québec) G5V 3R8
 Tél. : 418 248-7970
 Sans frais : 1 800 463-4877

www.weedmanquebec.com



L'insomnie

Tout le monde a de temps à autre des nuits agitées où le sommeil se laisse désirer. Cela est normal. Cependant, lorsque la difficulté à dormir se répète nuit après nuit et que nous ne fonctionnons pas bien durant la journée, il s'agit d'un problème d'insomnie. On évalue la sévérité de l'insomnie d'après les symptômes ressentis durant la journée, et non d'après ce qui se passe (ou pas) la nuit ! Ainsi, on ne peut donc pas mesurer l'insomnie en fonction du nombre d'heures de sommeil. Si les journées sont normales, c'est que les nuits sont adéquates.

Chaque personne a ses propres besoins en matière de sommeil. Certains ont besoin de 8 heures de sommeil, d'autres fonctionnent bien avec seulement 4 heures. Habituellement, plus on vieillit, moins on a besoin de sommeil. D'ailleurs, l'impression de ne pas dormir de la nuit est plus souvent due à des réveils fréquents qu'à un manque réel de sommeil.

Dans la plupart des cas d'insomnie, il y a une cause que l'on peut identifier : stress aigu, changement d'environnement, maladie, crampes, émotions fortes, décalage horaire, réveils multiples pour aller uriner. Lorsqu'il est possible de le faire, on cherche à identifier la cause et à la contrôler.

Parlez-en à votre professionnel de la santé qui saura vous renseigner.

On est là pour vous !

Proxim
Vincent Lamonde Boulet
 542, chemin Saint-François Ouest
 Saint-François-de-La-Riv.-Du-Sud
418 259-7728

Guilde des représentants des ventes
Volkswagen Canada



Jacques Dumont Rinfret Volkswagen
 5355, rue Guillaume-Couture
 Lévis, QC G6V 4Z3
418-833-2133
418-833-6658
www.rinfretvw.com
jacques.dumont@rinfretvw.com

Quatre-vingt seize fois Merci!

Merci à nos 96 membres qui par leur souscription (\$5 membre individuel, 25\$ membre organisme, 50\$ membre entreprise) permettent au journal d'avoir une vie démocratique. Au début novembre, tous les membres seront convoqués à l'Assemblée générale et auront à élire le conseil d'administration pour la prochaine année!



Membre organisme

Club de pétanque
Cercle de fermières
Club FADOQ St-François
Bibliothèque du Rocher
Société de conservation du patrimoine

Garde paroissiale

Membre individuel

Jean-Marc Gosselin
 Wilfrid Marceau
 Bérangère Noël
 Nicole Fortin
 Mireille Fournier
 Rose-Anne G. Laliberté
 Calixte Laliberté
 Louise Thérberge
 Fernand Bélanger
 Richard Côté
 Noëlla Tremblay
 Jean-Dominique Rousseau
 Marcel Morin
 Lise Carom
 Denis Blais
 Colette Boutin
 Nicole Labonté
 Rosaire Couture
 Jean-Yves Lamonde
 Lorraine Lamonde
 Ghislaine Thérberge
 Élisabeth Gaudreau
 Léo Boucher
 Louisette Gourgues

Gilles Buteau
 Ghislaine Robin
 Marguerite Morin
 Raynald Laflamme
 Marie Laflamme
 Monique Laliberté
 Jean-Yves Gosselin
 Louis-Marie Garant
 Jacques Boulet
 Lucille Kirouac
 Pierre Cauffopé
 Christiane Bombardier
 Albert Proulx
 Cécile Rémillard
 Chantal Chouinard
 Philippe Lamonde
 Bernadette Corriveau
 Étienne Bélanger
 Michel Raby
 Dominique Lamonde
 Suzy Godbout
 Monique Campagna
 Joseph-Aimé Blais
 Martine Martineau
 Huguette Bouffard
 Denis Boulet
 Denise Roy
 Doris Gendron
 Jean Corriveau
 Ernest Lachance
 Julienne Lamonde
 Joachim Lacroix
 Jeannette Cloutier

Linda Guimont
 Normand Lesieur
 Yves Laflamme
 Micheline Thérberge
 Jean-Guy Saint-Pierre
 Rosario Montminy
 Yvonne Asselin
 Jacques Simard
 Valérie Savoie
 Daniel Roy
 Gaby Picard
 Patricia Leblanc
 Bernard Morin
 Raynald Corriveau
 Francine Bouffard
 France St-Hilaire
 Simon Morin
 Marguerite Bouffard
 Denis Rémillard
 Suzanne Mercier
 Hélène Garant
 Jean-Guy April
 Réjean Pellerin
 Aurèle Gendron
 France St-Hilaire
 Simon Morin
 Lise Pellerin
 Jeannine Forgues
 Louis-Joseph Burteau
 Simone Paré
 Gilles Thérberge
 Réal Blais

Liste à jour le 22 octobre 2017



Planifiez, à votre façon

Votre vie durant, vous avez accumulé un patrimoine que vous désirez transférer à vos proches de la façon dont vous l'entendez.

Le meilleur outil pour vous assurer que vos volontés seront respectées à votre décès est un testament. Toutefois, il est important d'évaluer la valeur réelle du patrimoine que vous léguerez en tenant compte de la facture fiscale de votre succession.

Une bonne planification du transfert de votre patrimoine débute par l'inventaire de vos biens. Cet exercice vous permet ensuite, avec l'aide de votre conseiller, d'établir votre bilan successoral et d'évaluer son incidence fiscale. De plus, nous pouvons vous proposer d'autres mesures :

- Une fiducie testamentaire, pour vous assurer que certains ou l'ensemble de vos biens seront gérés selon vos volontés au profit des bénéficiaires que vous avez désignés.
- Un don planifié, pour offrir une source de financement à long terme à la cause philanthropique de votre choix à votre décès, tout en profitant d'avantages fiscaux de votre vivant.

Planifiez votre succession dès maintenant

- Calculez précisément ce que vous léguerez.
- Évaluez la manière d'optimiser le patrimoine que vous transférerez.
- Choisissez la façon dont vos biens seront répartis et transférés.

Bénéficiez de l'accompagnement d'un conseiller en gestion de patrimoine à la Caisse Desjardins de la Rivière du Sud et Berthier-sur-Mer pour vous aider à bien comprendre le volet financier de vos projets de vie.

Informez-vous à ce sujet auprès de votre Caisse Desjardins de la Rivière du Sud et Berthier-sur-Mer.

Centre de services de Berthier-sur-Mer
418 259-7795 ou 1 866 259-7786

Centre de services de Saint-François
418 259-7786 ou 1 866 259-7786

Centre de services de Saint-Pierre-du-Sud
418 248-1927 ou 1 866 259-7786



Desjardins
Caisse de la Rivière du Sud
et Berthier-sur-Mer